

## Ouverture du bureau du logement

### Délégation de Valleyfield au congrès des Chambres de Commerce tenu à Saint-Jean

Les problèmes d'après guerre et la construction dans notre province — Comparaison défavorable

Les Chambres de commerce du district numéro 9 de la fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, ont tenu leur congrès annuel à St-Jean d'Iberville dimanche dernier. Ce district comprend les Chambres de commerce de S.-Jean, Iberville, Bedford, Marieville, Farnham et Lacolle.

La Chambre de commerce de Valleyfield était représentée par M. le Notaire J. M. Leduc et M. Aimé Laurion. Mme Leduc et Mme Laurion assistaient au congrès.

Il y avait aussi des délégués d'autres districts, tels que Montréal, S.-Hyacinthe, et Québec.

L'assemblée s'ouvrit dans les salles des Chevaliers de Colomb sous la présidence de M. Paul Emile Poirier de S.-Hyacinthe, président général de la fédération des Chambres de commerce de la province de Québec. M. Edouard Arbour, vice-président de la Chambre de commerce de S.-Jean et administrateur de la région numéro 9 était le maître de cérémonies. Il dit le bien qu'une Chambre de commerce bien organisée peut faire dans une communauté, non seulement au point de vue commercial et industriel, mais même au point de vue social. Il parla de la

situation angoissante du logement et cita quelques chiffres qui ne sortent pas à l'honneur de nos provinces, quand on compare par exemple Montréal avec Toronto. "Nous devrions, dit-il, nous inspirer de ce qu'on a fait ailleurs où des hommes ont réuni leurs capitaux en vue de créer de nouveaux propriétaires."

M. Paul Emile Poirier a félicité la Chambre de commerce de S.-Jean de son beau travail et demandé de s'unir pour faire face aux problèmes d'après-guerre.

MM. Aimé Laurion de Valleyfield, Maurice Demers d'Iberville, J. B. Gendron de Bedford, M. Carreau, de Marieville, Jos. Bousquet, de Farnham, donnèrent chacun un rapport des activités de leur Chambre de Commerce. M. Maurice Trudeau, conseiller juridique de la fédération ainsi que M. L. O. Régnier adressèrent la parole. Ce dernier présenta le conférencier. M. Gilbert Latour, secrétaire de la fédération. M. Latour parla des problèmes d'après-guerre.

Après l'assemblée on partit en automobile pour faire la visite de l'aéroport. A 6 h. 30 il y eut réception à l'hôtel de ville et le souper fut servi à 7 h. 30 au club de golf de S.-Jean.

L'ouverture officielle eut lieu mardi dernier — On a déjà trouvé des chambres à 11 personnes — Le plus grave problème est celui de trouver un logement aux familles nombreuses

#### NOMBREUSE ASSISTANCE

L'ouverture officielle du bureau d'enregistrement du logement de Valleyfield a eu lieu, mardi après-midi, à l'édifice Richer, sous la présidence de Son Honneur le maire Louis VI Major qui avait à ses côtés M. Félix Borduas, représentant local de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, M. Jos. Primeau, président du comité du logement, M. Arthur Leduc, maire de Beauharnois et le major Paul Gendron, commandant intérimaire du centre d'instruction élémentaire de Valleyfield.

Entrée en fonctions au début de juillet, Mme. Thérèse G. Amiot, présidente du bureau d'enregistrement du logement, a déjà trouvé des chambres à 11 personnes qui s'étaient adressées à elle dès le début de cette organisation créée par le Service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Mme.

Amiot a fait remarquer, au cours de l'assemblée, que, d'une façon générale, les demandes sont plus nombreuses que les offres. Jusqu'à date, elle a reçu au bureau 18 demandes de logements contre 4 offres de logements cependant, il y a eu plus d'offres que de demandes de chambres.

Le plus grave problème qui se pose actuellement, c'est celui de trouver un logement convenable aux familles nombreuses. Ainsi, à Valleyfield, il y a trois familles qui comptent respectivement dix, onze et douze enfants. Ces familles habitent présentement des logis beaucoup trop petits. Si quelqu'un de Valleyfield pouvait disposer d'un logement pour l'une de ces familles, son geste serait vivement apprécié.

Il est toujours plus facile de trouver des logements pour les petites familles. Mais rappelons-nous que

(Suite à la page 6)

#### Le Manoir de Beaujeu aux religieux de Sainte-Croix

Le Manoir de Beaujeu, ancienne propriété de l'honorable Wilson, est devenue la propriété des religieux de Sainte-Croix.

Les religieux de Sainte-Croix occupent le manoir depuis un certain temps. Nous apprenons qu'ils se sont portés acquéreurs de cette propriété de façon définitive.

Cette maison sert principalement de place de repos pour les religieux de cette congrégation.

### L'hon. Mitchell fait appel à Valleyfield

On veut tous les houilleurs-experts pour les travaux des mines de charbon

TEL. A S.H. LE MAIRE

Son Honneur le Maire Louis VI Major de la Cité de Salaberry de Valleyfield recevait mardi dernier un télégramme de l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du travail, au sujet de la grande crise qui sévit actuellement dans le domaine du charbon. Nos lecteurs sont priés de le lire bien attentivement et de coopérer dans la plus large coopération possible avec les autorités fédérales dans cette circonstance.

Ottawa, Ontario, 31 juillet 1943

Son Honneur le Maire Louis VI Major, Salaberry de Valleyfield, Valleyfield, P.Q.

Comme vous le savez, le Gouverneur Général en Conseil proclame l'existence d'une crise nationale quant à la production de la houille. Pour augmenter cette production, il nous faut atteindre jusqu'au dernier de ceux qui ont déjà été houilleurs experts pour les renvoyer aux mines de charbon. Un nouvel appel par vous-même en votre qualité de maire par l'intermédiaire de la presse aiderait. Cet appel devrait presser tous les hommes capables de retourner aux mines, peu importe depuis quand date leur expérience de l'extraction du charbon de s'inscrire au bureau de placement et du service sélectif s'ils ne l'ont déjà fait. Nous vous serons très reconnaissants de votre coopération.

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail.

### Arthuro Romano, saxophoniste au Parc Sauvé, dimanche soir

Grand concert de l'Union Musicale au Parc Sauvé dimanche soir prochain — Un programme magnifique préparé par le directeur de la fanfare, M. Raymond Denhez et ses musiciens

La population de Valleyfield sera à même d'applaudir dimanche soir prochain, un brillant artiste de la radio, M. Arthuro Romano, saxophoniste, qui sera l'artiste invité au concert présenté par l'Union musicale de Valleyfield.

M. Raymond Denhez et ses musiciens ont préparé pour dimanche un magnifique programme, qui sera réhaussé par la présence de Arthuro Romano que l'on pourra entendre dans plusieurs sélections de son répertoire.

Un communiqué du bureau de direction de l'Union musicale nous donnait les grandes lignes du programme musical de la soirée.

- 1—O Canada
  - 2—Marche: Sons of the Braves.
  - 3—Ouverture: Mignonnette.
  - 4—Marche militaire de Schubert.
  - 5—M. Arthuro Romano, saxophoniste.
    - 1—Danse hongroise.
    - 2—Schom Rosemarin.
    - 3—Penny Serenade.
  - Intermission.
  - 6—Ouverture: Lupstiel.
  - 7—Marches militaires variées.
  - 8—Marche des prêtres d'Athalie, Mendelsohn.
  - 9—Finale.
- Toute la population est invitée à aller entendre ce concert, dimanche prochain.

### L'Unité Sanitaire fait du beau travail dans Saint-Etienne

On immunise 139 enfants et on donne 18 vaccins

Les directeurs de l'Unité Sanitaire viennent d'obtenir une preuve irréfutable que le public tire profit des services médicaux que les médecins et gardes-malades de cette organisation donnent gratuitement à la population.

En effet à Saint-Etienne, la semaine dernière, lors du dernier voyage du personnel de l'Unité Sanitaire, les gardes-malades ont donné 139 immunisations; soit à 20 bébés et 119 préscolaires; enfants de 2 à 5 ans environ.

De plus on donne 18 vaccins et

force conseils à de nombreuses mères de familles.

Le Dr J. A. Patenaude, médecin de l'Unité Sanitaire, se déclare des plus satisfaits de l'accueil que les populations rurales réservent aux gardes-malades dans leurs visites et compte bien que l'année sera très encourageante dans le domaine médical, dans le territoire qui lui est assigné.

Bientôt nous publierons le rapport complet des activités durant le mois dernier.

### Permis de construction accordés en juillet, 1943

A VALLEYFIELD

Juillet	Date Propriétaire	Adresse	Montant accordé
1	Gaspard Crépin	50, ave. Grande-Ile	\$ 2500.00
2	Steve Balazs	80, ave. des Erables	300.00
2	Oscar Leduc	28, rue Bélanger	40.00
5	Montreal Cottons	Coin E. Park et Maden	300.00
7	Albert Dumouchel	380, rue Danis	250.00
7	Arthur Allard	20, rue Murphy	50.00
7	Evêché Valleyfield	Valleyfield	500.00
9	Roch Montpétit	88, rue Cousineau	400.00
9	Georges St-Michel	134, rue Ellice	400.00
9	Canadian Bronze Powder		35000.00
12	Miles B. et I. Pelchat	61, ave. Grande-Ile	50.00
13	Phidime Loiselle	33, rue St-Laurent	450.00
15	Miron et Frère	103, rue Lasnier	4000.00
19	Josaphat Leduc	95, rue St-Laurent	300.00
20	Gérard Pilon	69, rue Penon	3000.00
20	Donat Lecompte	37, rue Sullivan	200.00
23	Albert Lalonde	391, rue Dufferin	300.00
23	Gérard Cartier	Village Billette	2000.00
23	Mme Napoléon Leblanc	118, rue Ogilvie	495.00
24	Georges W. Sévigny	61, rue Donald	2800.00
24	Armand Brisson	15, rue Edmond	200.00
24	Arthur Mercier	6, rue Tully	2000.00
27	Aldoma Derepentigny	1189, rue St-J.-Baptiste	50.00
27	Adolphe Girard	169, rue Ellice	1500.00
28	J.-O. Dubé	342, rue Dufferin	80.00
28	Uldège Emond	245, rue St-Laurent	50.00
28	Aimé Monette	17, rue St-Joseph	20.00
30	Aicède Galpeau	2, rue Poissant	400.00
31	Albert Benoit	18, rue May	300.00

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 5 août, 1943 No 12

## Conseils importants à suivre pour la natation et le sauvetage

La Ligue de Sécurité de la province de Québec donne de bons conseils à ceux et celles qui se proposent d'aller sur ou dans l'eau

### APPRENEZ A NAGER IMMEDIATEMENT

Dans la deuxième d'une série d'articles sur la natation et le sauvetage, la Ligue de sécurité de la province de Québec donne les conseils suivants à tous ceux qui se proposent d'aller sur ou dans l'eau:

N'allez pas en chaloupe on en canot ou n'invitez pas vos amis si vous ne savez pas nager.

Ne partez pas si votre équipement de camp n'est pas bien placé dans votre embarcation.

Ne vous placez pas les pieds dans des câbles en chaloupe; il y a du danger.

Ne changez pas de sièges, ne vous levez pas et ne remuez pas, le risque est trop grand de faire chavirer l'embarcation.

N'entrez pas dans le creux des vagues; coupez-les.

Ne perdez pas votre sang-froid si vous tombez à l'eau; un canot ou une chaloupe renversée peut supporter plusieurs personnes.

Ne roulez pas l'embarcation; il y a danger de noyade.

Ne négligez pas d'apprendre à retourner un canot ou une chaloupe; vous serez peut-être forcé de le faire quelquefois.

Ne perdez jamais confiance dans les moments critiques, et ne négligez jamais un détail pour éviter un dé-

sastre.

Ne vous baignez pas avant deux heures au moins après avoir mangé.

Ne restez pas à l'eau inutilement lorsque vous êtes fatigué.

Ne vous baignez jamais seul si vous êtes sujet à un étourdissement ou à une faiblesse; ne vous baignez pas dans un endroit non fréquenté ou isolé.

Ne plongez jamais dans l'eau dont vous ne connaissez pas la profondeur.

Ne perdez pas votre sang-froid si vous avez une crampe dans un de vos membres; nagez au rivage avec le membre non affecté. Les crampes sont plus douloureuses que dangereuses.

Ne plongez jamais d'un canot ou d'une chaloupe quand le vent souffle fort.

Nagez en descendant le courant si vous êtes pris dans les jongs; ne nagez pas dans les nénuphars, tournez-vous sur le dos et agitez lentement vos mains.

Si vous avez de la difficulté, n'accrochez jamais personne qui vous approche; gardez votre sang-froid et faites ce qu'on vous dira de faire.

Si vous n'avez pas appris à nager, faites-le immédiatement.

## L'hon. Adélard Godbout et l'autonomie provinciale

L'autonomie provinciale fait si souvent l'objet de débats chez nous qu'un étranger pourrait être porté à croire que la province de Québec est la seule à qui la constitution canadienne ait conféré un caractère autonome, c'est-à-dire le pouvoir de légiférer indépendamment et suivant ses intérêts particuliers, dans certains domaines. Nous savons tous qu'il n'en est pas ainsi, cependant, et que toutes les provinces canadiennes ont le même degré d'autonomie, que toutes ont d'ailleurs intérêt à conserver. Comment se fait-il, alors, qu'il ne semble y avoir chez nous des menaces contre l'autonomie provinciale? S'il fallait en croire certains gens, tout le Canada serait ligné contre Québec pour lui faire perdre son autonomie.

C'est que l'autonomie provinciale, pour les Canadiens-français, constitue en premier lieu une garantie pour la conservation de leurs caractéristiques nationales, en ce qu'elle permet à la Province de légiférer, entre autre choses, sur l'instruction publique de façon à favoriser l'enseignement du français et l'instruction religieuse dans les écoles. Grâce à son autonomie, le gouvernement de Québec a pu aussi favoriser la perpétuation de nos traditions nationales et conserver à notre province son caractère français extérieur.

Nous avons raison de nous montrer intraitables en ce qui concerne la conservation de nos droits et

de nos prérogatives, mais nous ne devons pas laisser mettre la survie canadienne-française à toutes les sauces, dans les débats qui surgissent au sujet de l'autonomie provinciale. Dans les questions où notre survie peut être en jeu, nous avons raison de ne point reculer d'un pouce et de nous montrer résolus à demeurer canadiens-français. Dans les autres cas, l'autonomie provinciale bien comprise ne doit pas nous empêcher de penser en Canadiens et d'envisager notre rôle en songeant au reste de la nation canadienne dont nous faisons partie.

La politique de M. Godbout, d'inspiration large, nous conduit à cette conquête en faisant de la province de Québec et du peuple canadien-français, dans le Canada et dans l'Amérique en guerre, non pas un groupe à part, non pas une province séparée, différente des autres, contre qui le reste du Canada et les Etats-Unis auraient des raisons de se tourner, mais en faisant de notre groupement une grande force qui apporte généreusement sa contribution à l'effort commun. Cette politique, qui ne cède rien de ce qui est essentiel à notre survie, mais qui adapte la doctrine de l'autonomie aux exigences d'un pays en guerre, prépare à la province de Québec et au peuple canadien-français un rôle de premier plan dans la marche en avant de notre pays après la guerre.

**A VENDRE**  
Poêle-fournaise, en très bonne condition. S'adresser par téléphone à: 1138-J-12, Valleyfield. 5p

**SERVANTE DEMANDEE**  
Fille ou femme pour ouvrage général de maison. Petite famille. Bon salaire. Ecrire à Case Postale "N", Valleyfield, Qué. 5c

**A LOUER**  
Belle grande chambre double pour hommes seulement. Aussi chambre simple. Très bien situées. Sans pension. S'adresser à 11, rue Fabrique, Valleyfield [Face à la cathédrale]. 5p

**ON DEMANDE**  
On demande à acheter une machine à Boutonnière, neuve ou usagée. Ainsi qu'un marqueur de robes. S'adresser à 11, rue Fabrique, Valleyfield [Face à la cathédrale]. 5p

**ON DEMANDE**  
Servante pour famille passant l'été à Hungry Bay. S'adresser: 17 Jacques Cartier, Valleyfield.

**A VENDRE**  
Un moulin à battre Moody sur plateforme roulante et souffleur. En bon ordre. S'adresser à M. Adélar Legault, R.R. 6 St-Stanislas de Kostka. 22-29-5-12p

## La Commission de Transports rejette une demande présentée par Valleyfield, Beauharnois et Châteauguay

Cette décision de la Commission des Transports au Canada fait suite à la déclaration faite au cours de l'assemblée du Conseil de la ville de Valleyfield la semaine dernière

Pour faire suite à la déclaration du Conseil de la ville de Valleyfield lors d'une assemblée tenue mercredi soir dernier, la Commission des transports au Canada à Ottawa a rejeté une demande présentée par les villes de Valleyfield, Beauharnois et Châteauguay pour obtenir de la compagnie de chemin de fer New York Central le rétablissement du service de certains trains circulant sur l'embranchement Saint-Laurent-Adirondack, entre Valleyfield et Montréal.

Dans leur requête, les villes intéressées réclamaient un train additionnel tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, pour remplacer le train circulant entre Valleyfield et Montréal et quittant Valleyfield à 6 h. 25 du matin pour arriver à Montréal à 7 h. 25. Elles demandaient aussi un

autre train additionnel tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, quittant Montréal à 10 h. du matin pour arriver à Valleyfield vers 11 h. 25, et quittant Valleyfield à 12 h. 30 de l'après-midi pour arriver dans la métropole vers 1 h. 45. Les trois villes requérantes se plaignaient également du retard des trains actuels, allant vers le nord.

Considérant qu'il y a eu, récemment, une amélioration notable dans le service des trains entre les municipalités intéressées et que les retards de l'hiver dernier étaient dus surtout à la chute trop abondante de la neige, la Commission des transports a rejeté la requête de ces villes, tout en précisant que la compagnie n'était pas excusable des retards qui peuvent raisonnablement être évités.

### POUR MEDITER A TEMPS PERDU

Une saine alimentation est un placement pour la génération future. Que peut-on donner de plus précieux à quelqu'un que la santé? Or, ne l'oublions pas: Ce n'est qu'en prenant trois bons repas chaque jour, repas basés sur les Règles officielles de l'alimentation, qu'un être, homme, femme, ou enfant peut être en bonne santé.

Adresser aux soldats des marchandises à l'usage des civils constitue une infraction aux lois et un abus de privilège, car vous éludez les droits de douane et le coût plus élevé de l'affranchissement. De plus, le courrier se trouve encombré sans raisons. Le ministère des Postes tient à rappeler que l'abus d'un tel procé-

dé peut entraîner l'abolition de ces privilèges accordés par l'Angleterre et le Canada au bénéfice de nos forces armées.

Cette année, beaucoup de jeunes femmes acceptent du travail dans les camps d'été parce que la main-d'oeuvre s'y fait rare. Des institutrices, qui autrefois, remplissaient ces emplois durant la période entière des vacances se sont engagées pour quelque travail de guerre. Aussi les camps d'été pour les jeunes acceptent-ils de l'aide pour quelques semaines en retour de laquelle ils fournissent le logement, les repas, et souvent une légère somme d'argent.

Un inventaire des produits de beauté démontre qu'il n'existe aucun rareté des articles que les dames croient essentiels. Voilà qui est de nature à nous rassurer!

### PERDUE

Une montre Longines, pour dame, a été perdue lundi, le 2 août, sur le parcours des rues Ste-Cécile, Nicholson et Victoria. Prière de rapporter contre récompense, à 73, rue Ste-Cécile, Valleyfield. 5p

### SOUMISSIONS DEMANDEES

Municipalité du Village de Hemmingford  
Le 3 août 1943.

SOUMISSIONS demandées pour la construction d'une citerne en béton armée, pouvant contenir 30,000 gallons d'eau. Cette citerne sera construite dans la partie nord du Village de Hemmingford. La Municipalité se charge de fournir l'acier d'armature. Tous les autres matériaux ainsi que la main-d'oeuvre seront fournis par l'entrepreneur.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 13 août, 1943, à 7 heures p.m. au bureau du Secrétaire-trésorier.

La Municipalité n'est pas nécessairement tenue d'accepter aucune des soumissions présentées. Pour toute information additionnelle et pour le devis et le plan de cette citerne, veuillez vous adresser au

M. Ovila Lacasse,  
Secrétaire-Trésorier,  
Hemmingford, Qué.

### PROVINCE DE QUEBEC District de Beauharnois

A M. John Fortune, des Cité et District de Montréal; Dame Grace Fortune, épouse de M. Wm. Barry, de la ville de Ste-Rose, district de Montréal; Dame Elsie Fortune veuve de feu Ashton W. Ingram, de Toronto, Province d'Ontario; M. Robert Fortune, de Elnora, Province d'Alberta; M. John Fortune, de Renton, Etat de Washington, un des Etats-Unis d'Amérique; Dame Gertrude Fortune, épouse de M. Charles Burtch, de la cité de Vancouver, dans la Province de la Colombie Britannique.

AVIS est, par les présentes, donné que conformément à un jugement rendu par Ostiguy & Lapointe, Notaire de la Cour Supérieure dans et pour le district de Beauharnois, le vingt-septième jour de juillet courant [1943], No. 1053 des dossiers de la dite Cour Supérieure, M. Edmond Boulanger, artisan, de la ville de Huntingdon, district de Beauharnois, rendra ses comptes de sa gestion des immeubles appartenant par indivis aux personnes ci-haut nommées et au dit Edmond Boulanger, depuis l'année 1933 à date, au bureau du notaire J. D. S. Tremblay, situé dans l'Hôtel-deville, en la cité de Salaberry de Valleyfield, mardi, le septième jour de septembre prochain [1943] à dix heures a.m., le tout tel que prévu par la loi.

A Valleyfield, le 30 juillet 1943.  
Edmond Boulanger, requérant pour le requérant:  
[Signé] M. S. Tremblay, Notaire.

### SERVANTE DEMANDEE

Servante, pour famille avec un enfant. Bon salaire. S'adresser à Maison Lamonde, Tél. 283 W., Valleyfield. 5c

### ON DEMANDE

Jeunes filles ou garçons pour faire distribution quotidienne de journaux. Une demie heure d'ouvrage par jour. S'adresser à—

Lionel Leduc,  
Agent de "La Presse"  
196, rue Champlain,  
VALLEYFIELD, P.Q.

### SERVANTE DEMANDEE

Fille ou femme, parlant anglais, pour ouvrage domestique. Bon salaire assuré. S'adresser: 252, Salaberry, Valleyfield.

## Le conseil visite le chalet hier

Son Honneur le maire Louis VI Major et les membres du conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield ainsi que leurs épouses se réunissaient au Chalet du Parc Sauvé hier soir afin d'étudier les possibilités d'en venir à une entente au sujet de l'usage de cette bâtisse.

M. Maurice Nicholson présenta des vues animées qui plurent énormément à l'assistance. Me Gontran Saintonge, président de la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield, se fit l'interprète de cette chambre pour remercier Son Honneur le Maire Louis VI Major et M.M. les chevins d'avoir accepté cette idée de donner leur entière coopération à cette idée de mettre cette bâtisse à la disposition d'une commission qui verrait à son administration.

ABONNEMENT

La  
Gazette de Valleyfield  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
Publiée le jeudi  
Le Courrier  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
Publiée le lundi  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
JOSAPHAT LEGAULT,  
gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

LISEZ

LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

## Les bienfaits du régime Duplessis

### Religieuse catholique promue "Sergent-major" en Angleterre

M. l'abbé Hervé Charlebois, aumônier des Forces armées canadiennes outremer et autrefois vicaire à St-Joseph de Huntingdon, raconte l'histoire de Soeur Winnifred

M. l'abbé Hervé Charlebois, chapelain des Forces Canadiennes outremer et ancien vicaire à l'église St-Joseph de Huntingdon, nous envoyait la lettre suivante qu'il jugeait intéressante pour le public de cette région. Elle décrit la procession solennelle de la fête Dieu qui eut lieu à la fin de juin.

"Les cloches de la chapelle sonnaient paisiblement dans ce petit coin anglais boisé, alors que les soldats canadiens marchaient respectueusement devant leur "sergent-major", pour assister à la messe du dimanche matin.

"Le "Sergent-major" se tenait à la porte et saluait chaque soldat individuellement, avec un sourire pour chacun d'eux. Pour les non-initiés, l'idée d'un sergent-major qui sourit à ses soldats semble fantastique.

grégation Notre Dame, du nom de Soeur Winnifred.

"Tous les dimanches matins, elle salue les gars canadiens, et sans aucun appel à l'identité, elle peut remarquer mentalement s'il y a des absents. Il n'y a aucune punition pour avoir manqué la parade, mais les gars ressentent quelque chose s'ils ont oublié leur sergent-major.

"Depuis l'arrivée des canadiens dans cette partie du pays, des centaines de soldats catholiques romains et plusieurs d'autres croyances sont venus à Soeur Winnifred pour en recevoir des encouragements et des conseils. A chacun elle accordait une oreille sympathique, qu'il s'agisse de troubles domestiques, personnels, ou autres.

"On a si bien remarqué le travail bienveillant de la petite religieuse parmi les troupes, que les gars se mirent ensemble un beau matin et appelant Soeur Winnifred au milieu d'eux, ils lui épinglèrent une médaille de métal au bras gauche et lui demandèrent d'accepter de devenir leur "Sergent-major".

"Soeur Winnifred qui avait déjà été bombardée par deux fois, sembla perdre sa confiance cette fois-ci, et d'une voix hésitante, murmura: "Merci, et que Dieu vous bénisse tous; je la porterai avec fierté."

"Et la religieuse porta sa médaille, brillante sur le noir de son habit. Les autres religieuses sont fières de leur nouvelle "Sergent-Major" et celle-ci est la seule Sergent-major saluée par les gars de l'armée canadienne."

Ceci termine l'histoire de M. Charlebois. Nous avons appris que Soeur Winnifred tient M. Charlebois responsable du fait qu'elle est maintenant appelée sergent-major.

Les lecteurs apprendront avec plaisir que la mère de M. l'abbé Hervé Charlebois est une citoyenne de Valleyfield et qu'elle réside sur la rue Jacques-Cartier.



M. l'abbé Hervé Charlebois

Causerie de M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois à l'assemblée législative, prononcée à la radio, dimanche soir dernier, à 7 heures p.m. — Les avantages apportés à la province, particulièrement aux ouvriers et aux agriculteurs, par le régime Duplessis, de 1936 à 1939

### LE GOUVERNEMENT GODBOUT-BOUCHARD

Nous reproduisons ci-dessous la majeure partie du discours prononcé à CKAC dimanche soir dernier, à 7 heures p.m. M. Delpha Sauvé y préconise les avantages apportés à la population canadienne-française par le régime Duplessis et donne son opinion sur le gouvernement Godbout-Bouchard. Voici plutôt:

Mesdames et Messieurs, Je remercie sincèrement les organisateurs de la Jeunesse de l'Union Nationale, à qui je dois le privilège et l'honneur de venir vous entretenir pendant quelques minutes des oeuvres de l'Union Nationale, de son Chef infatigable, l'hon. Maurice Duplessis, et du vaillant groupe de députés qui l'entourent et font avec lui, sous sa direction éclairée, la lutte du peuple de la province de Québec à l'Assemblée Législative.

La session qui vient de se terminer, et dont vous n'avez eu que de faibles échos dans la grande presse de la province, a de nouveau démontré que le gouvernement Godbout-Bouchard n'a qu'un seul but: servir les fins du gouvernement fédéral, et tout sacrifier du patrimoine national aux centralisateurs d'Ottawa, sans s'occuper un seul instant de peser les actes qu'ils posent et qui auront pour effet, demain, lorsque la crise mondiale actuelle sera passée, de laisser la population de la province dans une situation économique et sociale terrible.

Comme il l'a toujours fait avant et depuis le commencement de la guerre, l'hon. M. Duplessis n'a cessé de revendiquer pour les siens le respect de l'autonomie de la province de Québec. Il a semé le gouvernement Godbout-Bouchard de montrer une attitude plus digne et plus ferme en face des empiétements toujours plus graves et plus audacieux du gouvernement fédéral. Secondé par les députés de l'Union Nationale, qui furent, comme lui, nuit et jour sur la brèche, il a reproché au gouvernement son attitude de "cireur de bottes", ses trahisons et ses abandons. Il s'est fait le défenseur des droits de l'ouvrier et du cultivateur qui n'existent plus aux yeux du gouvernement Godbout-Bouchard, si ce n'est pour leur soutirer des taxes écrasantes, comme l'odieuse taxe de vente, pour ne citer que celle qui les affecte d'autant plus profondément que leur famille est plus nombreuse.

M. Duplessis avait promis au peuple de Québec qu'il administrerait pour le peuple de la province et non pas pour les trusts et les étrangers. Il avait promis qu'il ferait rendre gorge à ceux qui s'étaient accaparés les biens appartenant au peuple de la province par droit d'héritage. Il avait promis qu'il corrigerait

les erreurs des anciens régimes, qu'il ferait cesser les abus et qu'il orienterait sa politique en vue de la protection du capital humain. Personne de bonne foi ne peut nier que cette politique, M. Duplessis l'a suivie à la lettre et conduite aussi loin que possible dans le domaine des réalisations pratiques, pendant les trois années qu'il demeura à la tête du gouvernement.

Le temps à ma disposition ne me permet pas d'entrer dans le détail de l'oeuvre immense accomplie en si peu de mois par l'Union Nationale, sous la direction patriotique et éclairée de son chef. Mais je veux tout de même souligner les bienfaits accomplis par le gouvernement Duplessis en faveur de la classe agricole et de la classe ouvrière.

Aux cultivateurs, qui étaient obligés d'abandonner leurs fermes trop lourdement grevées d'hypothèques, à cause du marasme dans lequel trente-cinq années de régime libéral avaient plongé l'agriculture, aux fils de cultivateurs, que leurs pères ne pouvaient établir parce qu'ils n'en avaient pas les moyens, M. Duplessis donna la Loi du Prêt Agricole qui mit une somme de \$35 millions de dollars entre les mains des agriculteurs de chez nous.

Il est impossible de constater, même avec le recul du temps, tous les avantages de cette loi. Non seulement les cultivateurs se virent en mesure de faire face à leurs obligations, de rester sur leurs terres et d'y établir leurs fils, mais avec l'argent prêté par le gouvernement, ils furent en mesure de faire face à leurs obligations, de payer leurs taxes scolaires et municipales au grand avantage des corporations scolaires et des municipalités, qui souffraient de la pauvreté de la classe agricole et ne pouvaient joindre les deux bouts.

De plus, et c'est peut-être là où le prêt agricole institué par M. Duplessis a joué le plus grand rôle au point de vue national, le fait que le gouvernement de Québec montrait pleine confiance dans la classe agricole de chez nous, méprisée par l'ancien premier ministre Taschereau et son ancien ministre de l'Agriculture, M. Godbout, rétablit aussi la confiance mutuelle chez les cultivateurs et les particuliers qui avaient de l'argent à prêter. Il devint du jour au lendemain plus facile à celui qui avait besoin d'argent sur sa ferme d'en obtenir de son voisin à des taux d'intérêt aussi bas que ceux demandés par le gouvernement de Québec.

Rétablir la confiance du cultivateur en sa propre compétence et assurer envers le cultivateur la confiance de tout le monde, c'était rendre à la classe agricole et à la

### Citoyen de St-Stanislas de Kostka blessé

M. Ulric Boissonnault est rué par un taureau

M. Ulric Boissonnault, de St-Stanislas de Kostka, cultivateur de cette localité, a été blessé grièvement par un taureau, dimanche matin, en se rendant chez son voisin. M. Boissonnault aurait été acculé au mur de l'étable par une ruade du taureau. Le docteur Brosseau de St-Stanislas constata l'état sérieux du blessé qui fut transporté à l'Hôtel Dieu de Valleyfield. Les autorités médicales ont révélé une fracture d'un os du bassin chez la victime.

Aux dernières nouvelles, l'état de M. Boissonnault est considéré comme grave.

### CYCLISTE BLESSE A VALLEYFIELD

Paul Longtin, 36 ans, a été blessé grièvement au dos, dimanche dernier, lors du Festival de la Police, au cours d'une course de bicyclettes qui avait lieu dans l'après midi.

D'après ce qu'on a pu constater, il appert que la victime a pénétré sur la piste où les concurrents évoluaient sans qu'à ce moment elle ait eu quoi que ce soit à y faire. Il s'ensuivit une collision au cours de laquelle l'accident survint. Longtin a été transporté d'urgence à l'hôpital Victoria de Montréal où il est sous observation.

### Vues animées gratuites au Parc Sauvé

La British American Oil Company Limited, en coopération avec le comité de Récupération de Valleyfield, donnera de nouveau "des représentations de vues animées" à titre gratuit. Ces représentations sont données dans un but récréatif en contribuant à l'effort de guerre. Conservez vos rebuts de métal, de caoutchouc et guénilles, lesquels vous procureront une soirée récréative.

Toute personne sera admise, pourvu qu'elle apporte un objet de récupération. Pesanteur minimum: métal, 10 livres; caoutchouc, 5 livres; guénilles 2 livres.

La prochaine représentation aura lieu au Parc Sauvé, le 11 août, à 8:30 heures p.m.

Trois films sont à l'affiche; voici le programme: en anglais, 1) Associated Screen News; 2) Comédie; 3) Freighters Under Fire; 4) Tim McCoy; en français, 1) Nouvelles; 2) Comédie; 3) La guerre éclair; 4) Tim McCoy.

Renseignez-vous à votre poste d'essence B-A local. D'autres représentations seront données si celle-ci est un succès.

### Il faut faire immuniser les enfants avant les classes

Faire vacciner les enfants contre la variole — Il faut surveiller étroitement la croissance de nos enfants — La santé des enfants est très importante en tout temps

#### SURVEILLEZ LA SANTE DE VOS ENFANTS!

A l'occasion de la prochaine rentrée des classes, les autorités du ministère provincial de la santé et du bien-être social viennent de donner quelques conseils aux parents touchant les soins qu'ils doivent prendre de leurs enfants à

cette époque de l'année. Ces sages conseils peuvent se résumer comme suit:

Faites vacciner vos enfants contre la variole;

Faites-les protéger contre la

(Suite à la page 4)

# Les bienfaits du régime Duplessis...

(Suite de la page 3)  
 province entière un service immense, c'était faire acte de patriotisme éclairé et mettre en application la politique de l'Union Nationale; sauvegarder le capital humain et donner à Québec une administration qui veillerait avant tout et toujours sur les intérêts du peuple de Québec, et ferait du peuple de Québec un peuple maître chez lui.

Ce qu'il avait fait pour venir en aide à la classe agricole, le premier ministre Duplessis le fit aussi pour la classe ouvrière.

Revisant, pour les bonifier et les rendre plus humaines, les lois ouvrières passées par les anciennes administrations, M. Duplessis amenda la loi des Accidents du Travail de façon à assurer à l'ouvrier le choix de son propre médecin. Il nomma, pour la première fois dans l'histoire de la province, un ouvrier comme membre de la Commission des Accidents du Travail, M. Labrèche, de l'Union des employés de chemins de fer.

Du temps des libéraux, il y avait bien une loi du salaire minimum pour les femmes, mais jamais le gouvernement voulu accorder le même privilège aux hommes. M. Duplessis fit voter la loi des Salaires Raisonables et nomma, comme un des membres de la commission, M. Thomas Aubry, un ouvrier, président d'un des comités des Syndicats Catholiques.

Grâce à l'attitude du gouvernement Duplessis, la situation des ouvriers fut grandement améliorée dans la province et chaque année, ils retirèrent plus de \$20 millions de salaires en plus de ce qu'ils retiraient auparavant.

Si on analyse la politique du gouvernement Duplessis, au cours de ces trois années d'administration, si on la juge à la lumière des principes énoncés avant 1936, on se rendra compte de son esprit de suite, de sa marche toujours ascendante vers un seul but: le bien-être du peuple de Québec, avant tout et par dessus tout, sans considération de couleurs politiques et surtout, sans considération de la couleur de l'or ou de l'argent des puissances qui, autrefois, contrôlaient la politique des gouvernements supposés libéraux de Québec.

Le Chef de l'Union Nationale avait vu clair, bien avant son arrivée au pouvoir, il avait prévu et il réalisait maintenant cette politique bien québécoise, qui voulait en veut encore et voudra toujours que les Canadiens-Français soient maîtres chez eux et que personne ne viennent leur enlever les droits si chèrement acquis qui leur ont été accordés par la Constitution de 1867.

L'attitude du chef de l'Union Nationale n'est-elle pas plus conforme à un patriotisme sincère et bien entendu que celle de ces patriotes à retardement, qui votaient d'une façon en 1939, qui votent d'une autre aujourd'hui et qui, tout à coup, se sentent mus par la vocation forcée de sauveurs du peuple, pour sauver leur propre peau et celle du parti libéral qui se sont coulé à tout jamais dans l'opinion publique?

Pour ma part, je suis honoré et fier d'avoir le privilège de suivre un tel Chef et de faire partie du groupe de l'Union Nationale à l'Assemblée Législative de Québec. Depuis 1935, le comté de Beauharnois et la ville de Valleyfield m'ont fait l'honneur de me choisir comme leur représentant à Québec. Toujours, aux côtés du chef de l'Union Nationale, j'y ai revendiqué les droits des cultivateurs et des ouvriers de chez nous. Toujours, je me suis élevé contre les mesures vexatoires et tracassières du gou-

vernement Godbout-Bouchard contre ces deux classes si importantes de notre société.

Au cours de la session qui vient de se terminer, j'ai eu l'occasion de présenter une motion demandant pour les ouvriers de chez nous le même traitement que l'on accorde aux ouvriers des autres provinces. Cette motion déclarait ceci: [Je cite le texte consigné aux Procès-Verbaux de la Chambre, en date du 13 mai 1943] "Il est injuste que les ouvriers de la province de Québec reçoivent des salaires et obtiennent des conditions de travail inférieurs à ceux des ouvriers des autres provinces, et c'est le devoir impérieux du gouvernement d'adopter toutes les mesures appropriées et efficaces pour que, sans délai additionnel, les ouvriers de la province de Québec reçoivent pleine et entière justice à ce sujet."

Notez bien en passant que le seul membre du Bloc Populaire à Québec, M. René Chalouit, un autre de ces patriotes à retardement, était absent de la Chambre et n'a pas voté. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que M. Chalouit fait volte-face lorsqu'il s'agit de sauvegarder les intérêts des ouvriers ou de la classe agricole.

L'attitude que j'ai alors prise en Chambre, je l'ai toujours tenue et je la tiendrai toujours. Je suis convaincu que, sous la direction éclairée de l'hon. M. Duplessis, les ouvriers de chez nous, les cultivateurs du beau comté de Beauharnois obtiendront justice et que leurs revendications seront entendues avec sympathie. La justice du chef de l'Union Nationale n'a pas deux poids et deux mesures. Elle pèse avec la même balance les demandes et les revendications du pauvre comme du riche, du petit comme du puissant.

Les élections provinciales ne sont peut-être plus très éloignées. Je demande aux électeurs de mon comté de bien analyser les quatre années du régime Godbout-Bouchard et de les comparer avec les trois années de l'administration de l'Union Nationale. Je suis certain que toute personne de bonne foi se rendra compte que, durant les quatre années qui viennent de s'écouler, la province de Québec n'a fait aucun progrès, qu'au contraire, elle a reculé de plusieurs années en arrière dans la voie du progrès. C'est depuis que Godbout et Bouchard mènent Québec, sous la férule d'Ottawa, que nous avons vu le plus de trahisons et d'abandons, les pires atteintes à notre autonomie, la plus grande violation de nos droits et de nos prérogatives. Depuis que Godbout et Bouchard sont au pouvoir, le petit peuple de chez nous paye plus de \$35 millions de taxes de toutes sortes chaque année. Tous les articles d'usage nécessaire et courant sont taxés par la taxe de vente odieuse, quand ils ne sont pas assujettis à un impôt spécial.

Rappelez-vous que, sous Duplessis, il n'y eut pas d'augmentation de taxes, malgré que son administration ait été dans l'obligation de payer plus de \$32,000,000 par année en secours aux chômeurs.

Sous Duplessis, les cultivateurs et les ouvriers furent protégés par les lois sociales bienfaisantes. Sous Godbout et Bouchard, les ouvriers et les cultivateurs ont été pressurés et surtaxés.

Sous Duplessis, les lois sociales protégeaient le peuple; sous Godbout et Bouchard, des lois spéciales imposent au peuple des obligations qu'il ne peut supporter.

Je suis certain qu'après les avoir pesés, vous trouverez les administrateurs actuels de la province trop légers ou plutôt trop lourds pour

# Il faut faire...

(Suite de la page 3)  
 diphtérie;  
 Faites-leur subir un examen chez votre médecin de famille ou à l'un des différents services sociaux qui sont mis à votre disposition;

Enfin faites corriger les défauts physiques que l'on trouvera.

"Rien n'est plus important pour les enfants, déclarent nos hygiénistes, que de surveiller étroitement leur croissance. Les parents doivent à ceux-ci tous les moyens que la science possède pour les protéger contre les maladies si fréquentes à leur âge.

"Si vous voulez que vos enfants obtiennent des succès à l'école ou au collège, au couvent ou dans les autres institutions où ils passeront l'année, ajoutez nos hygiénistes, vous devez d'abord veiller sur leur santé. Un enfant en bonne santé fait un travail magnifique.

le poste responsable qu'ils occupent et que vous rendrez justice à l'homme qui, de 1936 à 1939, a donnée à la Province le plus grand essor vers le progrès qu'elle eut jamais connu, en lui confiant de nouveau les rênes de l'administration pour le plus grand bien de tous ceux qui souffrent depuis trois ans des trahisons, des inconséquences et des abandons des automates de Québec.

# Il y aura 34 expositions agricoles dans Québec en août et septembre

La première exposition a été tenue à Lachute en juin dernier — Liste des sociétés agricoles qui les organiseront et des localités où elles auront lieu — Huntingdon tiendra son exposition les 9 et 10 septembre

Québec, 2 [Du correspondant  
 Parlementaire du Canada] — M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'agriculture, a annoncé aujourd'hui, au nom de l'hon. Adélard Godbout, premier-ministre et ministre de l'agriculture, que 34 expositions agricoles seront tenues dans la province au cours des mois d'août et septembre.  
 La première exposition a été tenue à Lachute, comté d'Argenteuil, au mois de juin.  
 Voici la liste partielle des 33 sociétés d'agriculture qui tiendront les autres expositions, des localités où elles seront tenues et les dates de chacune d'elles:  
 Brome, Brome, 6-7-8 septembre.  
 Chambly, St-Bruno, 31 août-1er septembre.  
 Gatineau, div. A., Aylmer, 9-10-11 septembre.  
 Huntingdon, div. A., Huntingdon, 9-10 septembre.  
 Huntingdon, div. B., Havelock, 1er septembre.  
 Iberville, St-Alexandre, 11 septembre.  
 Laprairie, Laprairie, 21 septembre.  
 L'Assomption, L'Assomption, 16 septembre.  
 Lotbinière, No 1., Parkhurst, 26 août, St-Flavien, 1er septembre.  
 Lotbinière, No 2., St-Arsène, 18 août, Parisville, 25 août.  
 Montcalm, Ste-Julienne, 14 septembre.  
 Napierville, 14 septembre.  
 Nicolet, div. A., St-Léonard, 18-19 août.  
 Nicolet, div. B., Gentilly, 16-17 août.  
 Richelieu, Ste-Victoire, 24-25 août.  
 Roberval, Roberval, 25 au 29 août.  
 St-Jean, St-Jean, 6 septembre.  
 Shefford, Waterloo, 12-13-14 août.  
 St-Maurice, St-Barnabé, 1-2 septembre.  
 Vaudreuil, St-Lazare, 31 août.

# Cette GUERRE est une affaire de famille



## RÈGLEMENTS ALIMENTAIRES DU CANADA

**LAIT**—Adultes: une demi-chopine. Enfants plus d'une chopine. Et aussi du fromage.

**FRUITS**—Une portion quotidienne de tomates ou de fruits acides ou de jus de tomates ou de fruits acides ainsi qu'une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs.

**LÉGUMES**—(Outre les pommes de terre, au moins une fois par jour)—Deux portions de légumes tous les jours, de préférence des légumes verts ou jaunes et souvent des légumes crus.

**CÉRÉALES et PAIN**—Une portion de céréales de grain entier, et de quatre à six tranches de pain approuvé par le Canada —bis ou blanc.

**VIANDE, POISSON, OEUFS, etc.**—Tous les jours, une portion de viande, de poisson ou de substitut de viande. Du foie, du cœur et des rognons, une fois par semaine. Des oeufs, au moins trois ou quatre par semaine.

AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX

C'EST aux femmes du Canada qu'incombe la responsabilité de conserver la santé, les forces et l'énergie du pays. De bons aliments en abondance est l'une de nos plus puissantes armes de guerre et il en tient beaucoup à la façon dont la nourriture est conservée et préparée. Une diète bien répartie nécessite des vitamines; pour conserver et servir les vitamines il faut employer les bons moyens.

Gardez les accessoires électriques de votre cuisine en bon état. Il est peu facile de les remplacer mais ils peuvent tous être réparés. Voyez votre vendeur d'appareils électriques aujourd'hui et faites lui vérifier ceux de vos accessoires qui ne fonctionnent pas parfaitement.

THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.

# Les Nouvelles Sociales

M. et Mme B. F. Clarke et leur fillette Gall de Nitro, sont de retour de leurs vacances passées à Montréal West chez le Colonel et Mme Clarke.

M. et Mme J. M. Wyllie et leur fillette Patricia sont de retour à Nitro après une absence de deux semaines durant lesquelles ils étaient les hôtes de M. et Mme J. Kinman à Montréal.

M. Lucien Provost, R.A.F., du Manning Depot de Toronto, visitait sa famille à Bellerive dimanche dernier.

Mme Médard Paiement d'Alexandria, Ont., visitait la famille Frédéric Girard ces jours derniers.

M. et Mme Philippe Larin sont de retour des Mille Iles.

Mme Gerry Cadieux était à Aylmer ces jours derniers, où elle a visité des parents.

Mme Henri Bouthilliers et sa fillette Cécile, passent quelques jours à Montréal.

Mme Louis Piché et Mlle Fernande Piché étaient à Montréal au début de la semaine.

M. Bruno Girard visitait St-Jean, Qué., dimanche dernier.

Le Capitaine Rosaire Beaulieu et Mme Beaulieu, Mlle Marjolaine Beaulieu de Montréal, étaient les hôtes de MM. J.-P. et Lionel Oosette à Port Lewis, ces jours derniers.

L.A.C. Clyde Brown de St-Jean, Qué., était l'hôte de M. et Mme M. J. Slack à Nitro, en fin de semaine.

M. et Mme Valérien Montpetit et leurs enfants passent la saison estivale à la Baie St-François.

Mme Léo Lemay et son fils Pierre sont retournés à Montréal après deux semaines de vacances dans les familles Phidime Lemay et Arthur Filiatreault.

M. et Mme Médard Leduc étaient à St-Jean, dimanche à l'occasion de la Convention de la Chambre de Commerce Jr.

M. et Mme Alonzo Cadieux étaient au lac Raymond dimanche dernier, où ils visitaient M. Rolland Cadieux, leur fils.

M. et Mme Maurice Nicholson visitaient leur famille à St-Jean, dimanche dernier.

Mme Fred. Fusée est de retour de Stratford, Ont., où elle a passé plusieurs semaines dans les familles Campbell et Fusée.

M. Freddy Little de Montréal était de passage dans la famille Raoul Miron au cours de la semaine.

Mlle Fernande Provost était de passage à Ste-Marguerite dimanche dernier.

Mlle Jeanne Laplante recevait à dîner hier soir à Hungry Bay, à l'occasion de la fermeture de la saison du Club Musical Salaberry.

Miles Grazielle et Darquise Miron sont de retour de Ste-Marguerite, du Lac Masson où elles ont passé quinze jours de vacances à l'Hôtel Belmont.

M. et Mme Joseph Lespérance étaient les hôtes de leurs enfants, M. et Mme Théodore Lespérance à Montréal en fin de semaine.

Mme Joseph Trottier et Mlle Annette Trottier de Montréal ont passé une semaine à St-Zotique les invités de M. et Mme Antonio Patenaude.

Mme Narcisse Salvail était de passage à East View et Ottawa au début de la semaine.

Mme Louis Hébert et Mlle Henriette Coursol de Mont Laurier sont actuellement en visite chez leur soeur, Mme De Borgia Cadieux, à Valleyfield.

M. et Mme Henri Poirier de Sherbrooke étaient de passage à Valleyfield ces jours derniers.

Mlle Marthe Desautels de Granby visitait ses amis à Valleyfield au cours de la semaine dernière.

Son Honneur le Maire Louis VI Major et Mme Major ont passé une semaine à St-Gabriel de Brandon, au Manoir du Lac.

# ETAT CIVIL

**SEGUIN**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er juillet 1943, à M. et Mme Jean-Baptiste Séguin, née Thérèse Cardinal, de Ste-Anne de Prescott, Qué., un garçon, J.-Gaétan, Avila. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Séguin, grands-parents de l'enfant.

**BEAULIEU**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 1er juillet 1943, à M. et Mme Armand Beaulieu, née Delvina Gagné, un garçon, Gérard. Parrain et marraine: M. Joseph Gagné et Mme Henri Cholette.

**BERTRAND**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 1er juillet 1943, à M. et Mme Gilbert Bertrand, née Cécilia L'Heureux, de Nitro Village, un garçon, Michel, Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Bertrand.

**POIRIER**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 2 juillet 1943, à M. et Mme Dollard Poirier, née Claire Daoust, une fille, Claire Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Israël Poirier.

**BEATTIE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 2 juillet 1943, à M. et Mme Donald Beattie, née Alice Noël, un enfant.

**FORTIER**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 2 juillet 1943 à M. et Mme Léo Fortier, née Flore Poissant, de Melocheville, un garçon, Bruno. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Bergeron.

**SACQUE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 3 juillet 1943, à M. et Mme Albert Sacque, née Emerentienne Mercier, une fille, Marcelle. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Sacque.

**LEFEBVRE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 3 juillet 1943, à M. et Mme Hervé Lefebvre, née Juliette Sylvain, un garçon, Alfred André. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Lefebvre.

**DELARONDE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 6 juillet 1943, à M. et Mme Elphège Delaronde, née Donalda Boillard, un garçon Denis. Parrain et marraine: M. et Mme Jules Delaronde.

**GOUGEON**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 9 juillet 1943,

à M. et Mme René Gougeon, née Marie-Rose Maheu, de St-Timothée, un garçon, René, Pierre, Yves. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Maheu.

**MARLEAU**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 10 juillet 1943, à M. et Mme Paul Marleau, née Noëlla Langevin, une fille, Marie, Lucienne. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Marleau.

**GIRARD**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 10 juillet 1943, à M. et Mme Jean-Marie Girard, née Antionette Vervais, une fille Marie, Andrée, Béatrice. Parrain et marraine: M. Bruno Girard et Mlle Béatrice Reid.

**DUBORD**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche le 11 juillet 1943, à M. et Mme Lucien Dubord, née Marguerite Paulin, un garçon, André, J.-Emile. Parrain et marraine: M. Paul-Emile Dubord, et Mlle Aline Dubord.

**LEDUC**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi le 14 juillet 1943, à M. et Mme Paul-Emile Leduc, née Georgette Glaude, un garçon, Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme René Quesnel.

**GOUGEON**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 14 juillet 1943, à M. et Mme Emile Gougeon, née Yvette Girouard, une fille, M.-Claire Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Oliva Girouard.

**ST-ONGE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 16 juillet 1943, à M. et Mme Roméo St-Onge, née Blanche Leduc, de St-Anicet, un garçon, Jean-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Leduc.

**SAUVE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 17 juillet 1943, à M. et Mme Henri Sauvé, née Albéa Martin, une fille Raymonde, Lisette, Huguette. Parrain et marraine, M. Raymond Sauvé et Mlle Alda Martin.

**MEUNIER**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche le 18 juillet 1943, à M. et Mme Gérard Meunier, née Carmen Pastout, une fille, Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme J.-N. Brunet.

**DAIGNAULT**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche le 18 juillet 1943, à M. et Mme Adrien Daignault, née Cécile Laniel, un garçon, J.-Albert, Maurice. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Daignault.

**BENARD**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 29 juillet 1943, à M. et Mme Jean-Louis Bénard, née Marie Mayand, un garçon Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Bouchard.

**DAIGNAULT**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 20 juillet 1943, à M. et Mme Antonio Daignault, née Gisèle Goulet, un garçon, Aimé, Roger. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Monette.

**RANGER**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 20 juillet 1943, à M. et Mme Louis Ranger, née Armande Bétournay, de St-Polycarpe, un bébé décédé.

**LEFEBVRE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi le 22 juillet 1943, à M. et Mme Arthur Lefebvre, née Marguerite Lalonde, une fille, Monique, Andrée. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Lalonde.

**MASSE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 24 juillet 1943, à M. et Mme Emile Masse, née Lucienne Besner, de St-Clet, une fille, Audette, Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Théodoule Besner.

**PAQUETTE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi le 26 juillet 1943, à M. et Mme Olibert Paquette, née Desneiges Maher, de Beauharnois, une fille, Anne-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Maher.

**BOYER**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à M. et Mme René Boyer, née Raymonde Thibodeau, Nouveau-Salaberry, une fille, Shirley, Ghislaine. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Thibodeau.

**LOISELLE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 31 juillet 1943, à M. et Mme Jean Loiseau, née Marie Robert, de St-Timothée, un garçon, Raymond, Roméo, Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo St-Michel.

## LA MERE DE NOS MERES

Dès les débuts, deux femmes apparaissent comme les anges de Ville-Marie, consolant, soignant et protégeant les colons.

Jeanne-Mance se dévoue auprès des malades de l'Hôtel-Dieu qu'elle a fondé dans la misère. Son émule dans le dévouement, Marguerite Bourgeoys se dépense tellement au service de la colonie naissante, que l'on a pu dire d'elle: "Nous la retrouvons dans le drame de la colonie, surtout dans celui de Montréal, qui fut le sien plus que quiconque peut-être parce qu'elle l'a vécu plus longtemps et avec plus d'acuité. Ne fut-elle pas, à Montréal et au Canada, "la gardienne et le rempart de son peuple," notre "petite sainte Geneviève." (Son Em. le Cardinal Villeneuve.)

Mais Marguerite acquiert un droit spécial à notre reconnaissance en se montrant la mère de nos aîeules. Elle s'occupe des jeunes femmes nouvellement arrivées de France. Elle favorise leur union avec les jeunes colons. Elle s'affaire dans l'ouvrage qu'elle vient d'organiser. Elle enseigne à ces jeunes mamans les secrets d'un bon ménage. Elle ne néglige pas pour autant son école, ouverte dans une étable abandonnée, et aussi elle procure aux petites Françaises et à quelques Indiennes les connaissances humaines et l'éducation chrétienne.

C'est le rôle bienfaisant de Marguerite Bourgeoys, que chante Mlle

Rina Lasnier, dans le dernier tract de la collection "Nos Fondateurs," intitulé on ne peut mieux: "LA MERE DE NOS MERES." (Communiqué).

Vient de paraître dans la collection "Nos Fondateurs," No. 6: LA MERE DE NOS MERES. Prix: \$0.10 l'unité; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent. Port en plus. En vente au Bureau de Propagande, le Messenger Canadien, 1961 est, rue Rachel, Montréal.

## Ste. Agnes

M. et Mme Albert Glass de New-York, visitent M. et Mme W. J. Arnold.

M. et Mme G. H. Sutton et leur fillette Fern, Mme Geo. Cookman et Mlles Carol et Barbara Roach visitaient M. et Mme Edward Sutton de Covey Hill, dimanche.

## REMERCIEMENTS

Mme Vve Lorenzo Godbout et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mlle Madeleine Godbout, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

## REMERCIEMENTS

M. Charles Latour et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu montrer des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Charles Latour, née Clara McSween, soit par offrandes ou assistances aux funérailles ou bouquets spirituels.

**Faites réparer vos fourrures DES MAINTENANT!**

La main-d'oeuvre se faisant très rare, il nous sera peut-être impossible, à l'automne, de pouvoir travailler vos fourrures.

**N'ATTENDEZ PAS!**  
ECONOMISEZ en profitant de nos prix SPECIAUX D'ETE.

**GERARD GUINDON**  
FOURRURES  
Tél. 552  
49, rue du Marché Valleyfield, P.Q.

**QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses**

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

**PILULES ROUGES**

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Chimie FRANCO Américaine Ltee. 1566 rue St. Denis, Montréal

LES FAITS DU JOUR

AU CONSEIL 1180

des

CHEVALIERS DE COLOMB

VALLEYFIELD



Les membres du Comité de Régie du conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield se sont rendus au camp Saint-Jean-Bosco dimanche dernier, dans le cours de l'après-midi, pour voir de près cette magnifique organisation en faveur des enfants pauvres.

Ils firent la visite de l'emplacement et des différentes bâtisses de ce petit patronage et se sont déclarés enchantés de cette oeuvre vraiment de charité. Partout les enfants étaient à s'amuser dans une atmosphère parfaite.

Le grand chevalier, M. Lorenzo Bayard, en quittant les lieux, remit aux autorités du camp un chèque au montant de \$50. au nom des Chevaliers de Colomb, en contri-

bution à cette oeuvre.

-0-

Les membres sont priés de prendre note que la date de la bouillotte est bien le 15 prochain, soit dans dix jours.

Quelques uns ont retenu leur billet et plusieurs autres le feront d'ici quelque temps. Ils n'auront qu'à s'adresser au gardien de la salle ou au secrétaire pour en obtenir. Ils sont en vente au prix de \$1. chacun et couvrent les frais de déplacement, mangeaille, etc.

On sait que la bouillotte sera servie au chalet de M. Oscar Sicotte, à Port Lewis. Inutile d'ajouter qu'elle sera bonne car c'est M. Sicotte lui-même qui la fricottera.

## QUAND ALLONS-NOUS NOUS REVEILLER ?

Nous, du bon vieux village de Saint-Timothée, nous sommes à déplorer la perte de ce qui était jadis tant admiré les beautés, le pittoresque du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Malheureusement, avec ce que l'on appelle le progrès, la science, nous avons hérité (avec ce qui était un merveilleux paysage) d'un foyer d'infection, d'un dépôt, qui constitue un grave danger pour la santé publique et peut même être la cause d'une épidémie. Nos autorités municipales et notre bonne population semblent résigner à attendre patiemment les bonnes dispositions de ceux qui voudront bien faire les travaux nécessaires pour mettre fin à ce pénible et ridicule état de choses qui met la région, le village particulièrement dans le marasme, au point de vue commercial, tourisme, et industrie, et qui, de plus, dépré-

## Ouverture du Bureau...

(Suite de la page 1)

Son Eminence le cardinal Villeneuve déclarait récemment qu'il est temps plus que jamais de faire preuve d'hospitalité chrétienne.

Les ouvriers de guerre et les militaires sont les artisans de la Victoire. Pour qu'ils puissent mener leur tâche à bonne fin, il faut leur donner des habitations convenables.

Tous les citoyens de Valleyfield qui disposent d'une, de deux ou même de plusieurs pièces dans leurs maisons, peuvent les offrir au bureau d'enregistrement du logement, situé à l'édifice Richer.

En s'adressant aux personnes qui assistaient à l'assemblée d'inauguration du bureau, Mme Corinne F. de la Durantaye, directrice adjointe du Service des Consommateurs, d'Ot-

cie considérablement les propriétés.

J.-T. GALARNEAU,  
ex-Maire de St-Timothée,  
Comté de Beauharnois.

tawa, a exprimé l'espoir que le comité de Valleyfield sera à la hauteur de la tâche qui lui est confiée. Plus tard, quand les matériaux seront moins rares, il faudra construire des maisons mais pour l'instant, il s'agit de tirer parti de ce dont on dispose. Nul doute que tous les citoyens de Valleyfield prêteront leur concours à ce nouvel organisme et faciliteront ainsi la tâche de Mme Amiot, personne très dévouée et très active, mais qui, pour un travail semblable doit recevoir l'appui des personnes de bonne volonté. Disons en passant que Mme Amiot dont Valleyfield connaît déjà la générosité, donne aux oeuvres de guerre le salaire qui lui est payé par le Service civil.

M. Primeau, président du comité du logement qui est aussi président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, donne son entier concours à l'organisation et avec son expérience, il est certain que ce comité fonctionnera très

(Suite à la page 8)

# AVIS CONCERNANT LES VOYAGES EN AUTOBUS PENDANT LE TEMPS DE GUERRE



## NE VOYAGEZ PAS N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND

-- à moins d'absolue nécessité !

Autobus et chauffeurs d'autobus ont des tâches de guerre à accomplir, fournissant comme ils le font le service essentiel aux industries de guerre et aux forces armées. Veuillez donc ne pas voyager, à moins que vous ne soyez obligés de le faire.

## NE VOYAGEZ PAS AUX FINS DE SEMAINES

S'il vous faut absolument aller quelque part, veuillez donc ne pas vous y rendre ni en revenir un samedi ou un dimanche, à moins qu'il ne vous soit tout à fait impossible de voyager à un autre moment.

Mais, surtout, n'attendez pas le dernier autobus du samedi ou du dimanche soir. Les membres des forces actives, hommes et femmes, doivent avoir la présence dans tous les autobus disponibles en fin de semaine. Il pourrait bien ne pas y avoir de place pour vous.

## COMMENCEZ VOS VACANCES AU MILIEU DE LA SEMAINE

Peut-être allez-vous dans votre famille consacrer vos vacances aux travaux de la ferme, ou bien vous avez quelque autre raison sérieuse d'utiliser un mode de transport à l'occasion d'un congé. Veuillez donc vous rappeler que, même s'il existait abondance de caoutchouc et d'essence pour le transport des civils, il n'y a ni assez d'autobus ni assez de chauffeurs pour desservir tous ceux qui préfèrent commencer leurs vacances aux fins de semaines.

Faites en sorte de commencer vos vacances n'importe quel jour du milieu de la semaine, du lundi au jeudi.

D'ici le jour de la victoire, les Nations-Unies auront besoin de chaque once de caoutchouc et d'essence. L'on ne devrait entreprendre, en temps de guerre, que les voyages ESSENTIELS.



1188, rue Dorchester ouest  
(angle Drummond)  
MONTREAL

## Réclamation des producteurs de lin

Rôle de premier plan de l'industrie linière après la guerre

Les producteurs de lin à filasse du Québec et de l'Ontario ont demandé au gouvernement fédéral de leur accorder une subvention de cinq cents la livre sur les étoupes de lin.

Réunis en assemblée annuelle à Québec, ils ont été unanimes à dire que les ensemencements continueront de diminuer s'il n'y a pas amélioration dans les prix. Le président, M. J.-P. Cloutier, de Hudson Heights, Qué., a déclaré que par suite du mauvais temps au moment des semailles et à cause de la rareté de la main-d'œuvre la superficie en lin à filasse n'atteignait cette année que 32,000 acres, alors qu'elle se chiffrait par 48,000 l'an dernier, et que le ministère britannique des approvisionnements en avait demandé 75,000 acres.

### EXECUTIF REELU

Tous les membres du conseil d'administration ont été réélus pour une troisième durée d'office consécutive: président, J.P. Cloutier; vice-président, J.-O. Gour, Casselman, Ont.; directeurs, A.-S. MacDonald, Glengarry, Ont.; P.-P. Demers, Actionville, Qué.; André Auger, Québec; Florian Champagne, Ste-Anne de la Pocatière; W.-B. Anderson, Lucknow, Ont.; J.-N. Cloutier, secrétaire-trésorier.

On a annoncé qu'un comité consultatif de cinq membres avait été nommé auprès de l'administrateur du lin à filasse, M. Nelson Young. Les membres sont: MM. R.-J. Hutchinson, Ottawa; J.-P. Cloutier, Marc Hudson, Montréal; J. Gagné, Ste-Anne de la Pocatière; W.-B. Anderson.

### REALISATIONS AVANTAGEUSES

M. Cloutier a dit que l'Association au cours de l'année dernière, avait obtenu une hausse de dix cents la livre des prix de la filasse; l'entreposage des produits finis à Montréal; un meilleur classement prioritaire; l'exemption du service militaire pour les hommes essentiels à l'industrie.

### St. Anicet

M. Adéard Ouimet de Montréal et Mme Michel Carrière de Montréal, ont rendu visite à M. S. Ouimet de St-Anicet dimanche dernier. Alors que ces personnes étaient allées sur le quai de St-Anicet pour prendre l'air frais du fleuve, Mme Aubin a failli se noyer.

## UN DES PLUS FORTS, DES PLUS COURAGEUX OISEAUX



L'aigle est à juste titre surnommé le plus fort et le plus courageux des oiseaux de proie. L'oiseau ci-dessus fut capturé par un M. Kenneth Cunningham de la paroisse de Huntingdon la semaine dernière au moment où il s'apprêtait à dévorer des poules sur la ferme de ce cultivateur. Le propriétaire croyait tout d'abord qu'il s'agissait d'une nouvelle invention des alliés car

l'oiseau faisait un bruit qui faisait penser à une petite aéroplane. Il mesure plus de quatre pieds de hauteur et il a les yeux très perçants comme on peut le constater sur la photo ci-dessus. L'aigle pèse environ vingt livres. Des centaines de personnes se sont rendues chez M. Cunningham cette semaine pour voir ce roi des airs. Les Etats-Unis d'Amérique ont adopté l'aigle pour leur emblème.

## Châteauguay

### NAISSANCE

A Châteauguay, le 23 juillet 1943, à M. et Mme Henri Barrette, née Gabrielle Laberge, une fille baptisée Anne-Marie, Hélène, Martine. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Barrette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Léonie Bourdon.

### MARIAGES

A Châteauguay, le 24 juillet 1943, fut béni le mariage de Mlle Antoinette Robert, fille de M. et Mme Fortunat Robert, avec M. Walter Gaucher.

A Ste-Philomène, le 7 août sera célébré le mariage de Mlle Gisèle Reid, fille de M. Armand Reid et de Mme Reid, décédée, avec M. Lionel Seers, fils de M. et Mme Albert Seers de Châteauguay.

M. Alexandre Bourcier de Montréal était de passage à Châteauguay la semaine dernière, chez son oncle, M. Alex. Bourcier.

Mme Irène Hanfield et Mlle Léona Bourgeois de Montréal passent une quinzaine chez Milles Cécile et Léonie Bourdon.

Mme Conrad Laberge de Verdun a passé quelques jours chez Mme J.-P. Laberge.

Mme M. Belliveau de Richmond a passé quelques jours à Châteauguay, l'invitée de sa soeur, Mme J. E. McComber.

M. Alphonse Villemare de Montréal passe une quinzaine chez son nouveau M. Alexandre Bourcier.

M. et Mme Nap. Bélair, M. et Mme Paul-Emile Bélair, Milles Bélair, étaient de passage chez Mme J. P. Laberge la semaine dernière.

Mme Arthur Bourdon de Verdun a passé quelque temps à Châteauguay chez sa fille, Mme Charles-Henri Laberge.

Mme A. Trépanier, Milles Fabiola Lefebvre et Clara Barrette, M. et Mme René Barrette de St-Urbain en visite chez M. Alphonse J. Allard, dimanche dernier.

Milles Marthe et Suzanne Desparois, M. René Lavoie sont de retour d'une vacance à St-Jean d'Iberville.

M. et Mme Ed. Reid de Verdun ont passé la fin de semaine dernière à Châteauguay, chez M. Joseph Dorais.

M. et Mme Guy Grenier et leurs fillettes Lyse et Andrée, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

Mlle Yvonne Desparois a passé un quinzaine à St-Jérôme.

Mlle Prudence Laverdière de Montréal a passé la fin de semaine

chez M. Gustave Millette. M. et Mme Josephat Carrière et leurs enfants, Carmen et Gilles sont en visite à Prescott, Ontario, pour une semaine.



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie"

Vous vous fiez à sa qualité

BUVEZ **Coca-Cola** GLACE  
TRADE-MARK

## St-Louis-de-Gonzague

A St-Louis de Gonzague, le 26 juillet est décédé M. Phyllis La-douceur, époux de Marie-Louise Chayer. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 28 en l'Eglise St-Louis de Gonzague, et l'inhumation à St-Stanislas de Kostka.

A St-Louis de Gonzague, le 29 juillet est décédée Mme Pierre Maheu, 53 ans, née Valentine Daoust. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 2 août à St-Louis de Gonzague. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Soeur Rose Solange, [Florel]; Soeur Pierre Eugène [Bertha]; Soeur Valentine Marie [Elizabeth] des Soeurs Saints Noms de Jésus et de Marie, Mme René Gougeon [Rose], Mme Adrien Reid, [M.-Ange], Yvette, Alice, Solange Simonne, Eugène, Gervaise. Sa mère, Mme Elie Lefebvre. Sa soeur Mme Vve Honoré Lalonde, son frère Elzéar Daoust.

Porteurs: Arthur Maheu, Louis Maheu, Zénophile Maheu, Dalvida Duranceau, René Gougeon, Adrien Reid.

Offrandes de messe: M. et Mme Clovis Baillargeon, M. et Mme Elzéar Daoust, Mme Honoré Lalonde, Gervaise, Yvette Maheu, M. et Mme A. Reid, M. et Mme René Gougeon, Les Religieuses de l'école Baril, Mlle Aurore Labelle, Mlle Emilienne Pilon.

Télégramme de sympathie: M. Pierre Maheu en service dans l'armée au camp de Sherbrooke.

Bouquets spirituels: Mme Elie Lefebvre, M. et Mme O. Duran-

ceau, Les Religieuses de l'école St-Martine, Mme Fabien Faubert, Les Religieuses de l'école Baril, Mme Honoré Lalonde, M. et Mme Laurent Chayer, M. et Mme Victor Parent, Omer Ferras, la famille Arthur Maheu.

Cartes de sympathies: Mlle Jacqueline Vincent, la famille Ovila Laniel, Mme Laurent Chayer, M. et Mme Maurice Legault, M. et Mme W. Gagnier, Mlle Thérèse Brunet, la famille Joseph Montcalm, M. et Mme S. Gagnier et Eveline, la famille Armand Julien, la famille Donat Meloche, la famille Omer Gougeon, M. et Mme Albert Brais, M. et Mme Henri Lalonde, M. et Mme W. Gagnier, la famille Louis Maheu, Mlle Laurette Boyer, M. et Mme Raoul Duranceau, René Lorangé, Béatrice et Laurette, la famille Amable Lemieux, la famille Dame Honoré Lalonde, les soeurs du Couvent Marie-Rose, la famille Joseph Lemieux, M. et Mme W. Jalbert, M. et Mme Hector Poirier, Les Religieuses du Couvent St-Louis de Gonzague.

M. Pierre Maheu et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Pierre Maheu.

A St-Louis de Gonzague, le 29 juillet, est décédée Mme Elie Brossoit, née Georgiana Caron. Les funérailles ont eu lieu lundi le 2 août à St-Louis de Gonzague, et l'inhumation à St-Louis de Gonzague.

Samedi, le 7 août en l'Eglise paroissiale St-Louis de Gonzague, sera béni le mariage de M. Gérard Maheu, meunier, fils de M. Arthur Maheu de St-Louis de Gonzague, avec Mlle Jeanne Trépanier, fille de M. et Mme Téléphore Trépanier de St-Louis de Gonzague.

## Ste. Agnes

Mlle Lucienne Duchesne de Verdun passe deux semaines de vacances chez Mme John Quenneville.

M. et Mme Ernest Savage de Valleyfield chez M. et Mme Treflé Savage en fin de semaine.

M. et Mme Dalhia Latreille et leur garçon de Fort Covington chez Mme Adélarde Demers dimanche.

Mlle Valma Quenneville de Huntingdon chez ses parents, M. et Mme J.-B. Quenneville en fin de semaine.

Mlle Lucille Quenneville assista au mariage de Mlle Roberta Arthur avec M. Donald Ferns samedi après-midi.

Mme Donald Sutherland, M. Walter Sutherland et Mlle Ruth Sutherland assistèrent au mariage Gauthier-Sutherland à Montréal.

M. et Mme Herbert Mountain de Montréal passèrent dimanche chez



### Tubes de métal

Qu'est-ce qu'un tube de métal? Du point de vue de la personne qui l'achète, un simple contenant pour des produits pharmaceutiques, articles de beauté et de toilette. Pour l'Administrateur des articles usagés, c'est du matériel de guerre. Bien qu'un tube de métal tienne peu de place dans la main, il donne, une fois fondu, assez de fer-blanc pour tapisser l'intérieur de 20 gourdes. Les tubes qui datent de quelques années contiennent jusqu'à 90 pour cent de fer-blanc.

Quand vous jetez dans la poubelle, sans y penser, un tube de métal usagé, vous privez les usines de guerre du métal nécessaire à l'outillage de l'armée et la fabrication de certaines armes.

Aidez les soldats au front en étant vous-même un bon soldat sur le front domestique. Ne vous bornez pas à échanger un tube vide chez le pharmacien contre un autre tube, mais offrez-lui en même temps tous les tubes de métal vides qui encombrant l'armoire de votre salle de bain.

M. et Mme Thos. O'Conner.

M. et Mme E. Wells de Buffalo, N.Y., visitent M. et Mme Michel Foran.

M. Joe L'Heureux visitait M. et Mme Jas. Smith, dimanche après-midi.

Mme Georges Cookman et Mlle Fay et Dorothy Cookman de Lacolle visitaient M. et Mme George Sutton, jeudi.

M. et Mme S. R. Dixon et leurs filles Carol et Sharon et Mme Edward Batty de Lachine étaient dimanche les invités de M. et Mme Gordon Davidson et de M. et Mme Vernon Elder.

M. et Mme J. A. Rivet et leur garçon Pierrot de Montréal passèrent une semaine chez M. et Mme Wilbrod Marchand.

M. et Mme Russell MacDonald et leurs garçons Billy et Ronald visitaient M. et Mme V. N. Elder, dimanche soir.

M. et Mme Charles MacGibbon et M. David MacGibbon, M. et Mme William MacGibbon de Westville, M. et Mme Murray Rennie de Floride, visitaient M. et Mme Gordon Davidson, dernièrement.

L.A.C. Donald Fraser de Desoronto, Ont., passa la fin de semaine avec M. et Mme W. D. Fraser.

## OUVERTURE

(Suite de la page 6)

bien. Outre les personnes déjà mentionnées, assistaient aussi à l'assemblée: M. Jean-Marie Lafleur rep. du Wartime Housing; M. Anatole Latour, assistant de M. Borduas à la Commission des Prix, M. H. Lapointe, au service d'Investigation de la Commission, Mme Tan-crède Jodoin et Mme J. L. Hodges, présidentes conjointes du comité consultatif régional féminin au Service des Consommateurs, de Montréal, Mme C. L. Roman, présidente anglaise du sous comité local, Mlle Léontine Gagné, de Beauharnois, du comité de logement.

## Châteauguay se distingue à Trois-Rivières

Beau succès aux régates — Kerr et Bonnell

Les rameurs et avironneurs de Châteauguay ont pris part, dimanche dernier, aux grandes régates annuelles du club Radison des Trois Rivières et se sont signalés en remportant quelques belles victoires sur leurs nombreux adversaires, venus de tous les coins de la province.

Voici le résultat des courses dans lesquelles ils se sont affirmés: Simple juvénile-Kerr se classe deuxième.

Tandem junior-Dufey et Oliver obtiennent le deuxième position, suivis de près par Kerr et Bonnell qui se placent en troisième.

Tandem juvénile-Kerr et Bonnell réussissent encore une fois à décrocher la troisième position.

Ce sont ces rameurs et avironneurs que le public de Valleyfield pourra voir à l'oeuvre au cours des grandes régates du dimanche, 22 août prochain, alors que le principal item au programme sera la Canadian Canoe Association qui présentera une série de courses en canots de guerre.

## CLUB DAMISTE DE ST-HENRI A VALLEYFIELD

Dimanche dernier, le club damiste de Valleyfield recevait la visite du club damiste ouvrier de St-Henri. Plus de vingt cinq membres de ce club vinrent à Valleyfield dimanche dernier pour mesurer leurs forces contre la formidable équipe du Valleyfield.

Le parc Champlain dans le quartier nord avait été décoré à cette occasion et fut le lieu tout désigné pour l'installation des damistes qui y jouèrent leurs parties au cours de la journée.

Le Valleyfield s'est fait battre aux parties mais M. Wilbrod Latour, a battu M. Boisjoli, champion de champion de Valleyfield depuis 1912, Montréal. Il convient de féliciter M. Latour pour avoir remporté cette brillante victoire sur le champion de Montréal. C'est encore un autre domaine du sport où le nom de Valleyfield sera toujours à l'honneur. Une réception des invités fut faite

## Le classement des équipes de balle-molle

La ligue du District de Valleyfield est très active

	P.J.	P.G.	P.P.	Moy.
Moose .....	14	10	4	.714
x Mallette ..	12	8	4	.666
x Huntingdon	13	8	5	.617
F. Salaberry	13	7	6	.538
G. Champlain	12	4	8	.333
D.I.L. ....	12	1	11	.083

x Ceci indique qu'une partie a été jouée entre ces clubs dont le résultat a été nul. Cette partie sera reprise, si nécessaire, pour le classement.

### PARTIES DE LA SEMAINE DERNIERE

Jeudi, 29 juillet, Huntingdon (9) vs. Garde Champlain (7)  
Vendredi, 30 juillet, Mallette (8) vs. D.I.L. (5)

Vendredi, 30 juillet, F. Salaberry vs. Moose (gagné par défaut)  
Dimanche, 1 août, Moose (14) vs. Garde Champlain (3)

Mardi, 3 août, F. Salaberry vs. D.I.L.

Mardi, 3 août, Huntingdon (4) vs. H. Mallette (12)

### PARTIES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Jeudi, 5 août, Hôtel Mallette vs. Moose

Jeudi, 5 août, D.I.L. vs. Huntingdon

Vendredi, 6 août, F. Salaberry vs. Garde Champlain

Mardi, 10 août, G. Champlain vs. D.I.L.

Jeudi, 12 août, H. Mallette vs. Garde Champlain

Jeudi, 12 août, D.I.L. vs. Fort Salaberry.

Ce tableau termine la cédule de la saison régulière de balle molle. Les parties de détail commenceront probablement dimanche, le 15 août prochain.

## NAISSANCE

A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, samedi, le 17 juillet 1943, à M. et Mme Henri Sauvé, née Albéa Martin, une fille baptisée: Marie Raymonde Lisette Huguette. Parrain, M. Raymond Sauvé, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Alda Martin, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Irena Martin, tante de l'enfant.

à la Buanderie de MM. Giroux. Les visiteurs furent enchantés de leur journée.

## Châteauguay

Mesdames Therrien et Brosseau ainsi que leurs enfants, passent quelques semaines de vacances à Châteauguay chez leur père, M. Augustin Bezeau.

Mme Gaston Laurendeau, Mlle Duffy et M. Bernard Laurendeau ont passé une quinzaine à Ste-Luce sur mer.

Mme Guy Gauvreau et sa fillette Suzanne ont passé quelques jours à Châteauguay, chez M. Gaston Laurendeau.

Mme L. Noël de Tilly, d'Ottawa, passe quelques semaines à Châteauguay, l'invitée de sa soeur, Mme B. Ranger.

Mme L. Boudreau et sa fille Louise sont en villégiature à Châteauguay, chez M. Léopold Legault.

M. Richard Clermont de Montréal a passé quelques jours chez ses grand-parents, M. et Mme Jules Cécyle.

M. Richard Bourcier passe ses vacances à Ste-Philomène, chez son oncle, M. Hector Morand.

Mme A. Sauré et Mlle Rhéa Sauvé de Montréal passent quelques jours à Châteauguay, chez Mme Jean-Baptiste Couillard.

A partir du 10 MAI, jusqu'au 1er OCTOBRE

les bureaux des chirurgiens - dentistes de Valleyfield seront fermés

## LE LUNDI

Dr GILLES AMIOT  
217, Victoria Tél. 788

Dr ARMAND CLAIRMONT  
281, Victoria Tél. 686

Dr IRENEE FRAPPIER  
69, du Marché Tél. 259

Dr C. ABERDEEN McCABE  
17, Jacques-Cartier  
Tél. 405-W

Dr W.-G. McCABE  
17, J.-Cartier, Tél. 128

Dr DOLPHE PERRON  
82, Alexandre Tél. 440

Dr J.-P.-A. PRESENT  
83, St-Jean-Baptiste,  
Tél. 681

Dr PAUL PRESENT  
109, Cousineau, Tél. 160

La Société Dentaire du District de Beauharnois

**\*QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE\***

**NOUS AVONS TOUT POUR VOUS SERVIR EN PAPIER — EN PAPETERIE**

**Tél. 654**

Articles de Classe Articles de Bureau Articles de Magasin Livres de Comptabilité etc. etc.	Estampes en Caoutchouc Livrets de Comptoir Système McCaskey Système Ramsay etc. etc.
--	--

**AGENT:**  
CAISSES ENREGISTREUSES  
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER  
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS  
ETC. ETC.

**LA PAPETERIE VALLEYFIELD ENREG.**

32, rue Ste-Cécile — C.P. 29, VALLEYFIELD, P.Q.

# Au Festival Sportif, dimanche dernier

**Le Comité de la Police remporte un succès sans précédent dimanche dernier alors que plus de 10,000 personnes assistaient à ce grand événement**

## LES ZOUAVES ET LA GARDE

### CHAMPLAIN

**Attractions diverses qui font de la soirée une des mieux réussies — Les Flying Marinos se surpassent et tiennent l'assistance en alerte — Les comités**

On aurait dit que toute la population de Valleyfield s'était donné rendez-vous au terrain de l'exposition, dimanche dernier, à l'occasion du festival sportif de la police, tant il y avait du monde pour répondre à l'invitation de nos constables.

Il était à peine une heure et demie que déjà la foule se pressait à la barrière. A deux heures l'estrade était littéralement remplie et le public se répandait sur la piste de courses, au point que les juges durent retarder le départ de la première épreuve de motocyclettes.

La journée était sous la distinguée présidence de S.H. le maire Louis VI Major, de MM. les échevins et membres du conseil et du chef de police, M. Jules Vinet.

Différentes courses étaient au programme en plus des épreuves de motocyclettes, et le public fut témoin de courses pour hommes gras, pour garçons, filles, souque à la corde, courses de bicyclette; un programme très chargé qui se termina vers 6.30 hrs, juste à temps pour que le public puisse aller prendre le souper et revenir pour le spectacle du soir.

Le comité était ainsi formé: Comité honoraire: président, S.H. le maire Louis VI Major; vice-présidents, MM. Delpha Sauvé, M.P.P. et Maxime Raymond, M.P.; directeurs, MM. les échevins Louis Quevillon, Delphis Gagnier, P. H. Mercier, Robert Cauchon, Horace Viau et Adrien Lebeuf, ainsi que MM. Raphaël Bélanger et Charles Codebecq.

Comité d'organisation: Président, M. Jules Vinet, chef de police; vice-président, le sous-chef Rosario Lanctot; secrétaire, le capitaine Adélar Haineault; trésorier, le sergent Paul Marleau; directeurs: MM. les constables Placide Bernier, Alcéodor Bélanger, Antoine Boyer, Oscar Martin, Arthur Lefebvre, Alcide Hébert, Robert Archambault, Armand Fortier, Réal Palement, H. Girouard, Napoléon Guimond, Roland Lemieux et Sylvio Châtigny.

Parmi les invités du comité de la police qui vinrent se placer dans la loge spécialement préparée pour eux, on remarquait, outre S.H. le maire Louis VI Major, M. Harry Hartley, président du Comité de la police de St-Lambert, M. Delpha Sauvé, M.P.P.; MM. Lyon et Sénécal, représentants du Bulletin de l'Association de la Police; l'inspecteur en chef Lauzon, de Lachine; MM. les échevins Mercier, Quevillon, Viau et Gagnier, ainsi que M. Raphaël Bélanger et M. Charles Codebecq, MM. Lucien Moïse, Jos. Primeau, Raymond Denhez, Georges Poirier, Lucien Déglise, Henri Latour et le Dr O. E. Caza, ainsi que plusieurs autres.

Le camp militaire était représenté par le capitaine G. Labrosse.

Les juges des courses étaient MM. Delphis Gagnier, échevin du quartier Bellerive, M. Raymond Denhez directeur de l'Union Musicale et le Dr J.-A. Patenaude, de l'Unité Sanitaire.

Durant les intermèdes l'Union Musicale fournit la musique qui rehaussa l'éclat de la fête, tandis que la compagnie de Zouaves et la Garde Champlain démontrèrent quelques exercices militaires et acro-

batiques. Le soir un magnifique programme de variétés se déroula devant l'assistance aussi nombreuse que durant l'après-midi. Les Flying Marinos en furent la principale attraction sur leurs trapèzes volantes et sur le fil de fer tendu. Pendant une bonne demi-heure ils tinrent l'assistance en haleine par leurs prouesses extraordinaires.

Le promoteur Charles Lajoie qui réussit à combiner dans la même journée une représentation sportive et théâtrale agissait comme maître de cérémonies et s'en tira avec brio.

L'installation des haut-parleurs que M. Bissonnette mit à la disposition de la police permit à chacun de suivre le programme sans perdre un seul mot, ce qui est un fait plutôt rare dans de telles occasions.

Bref, la journée s'est passée comme un charme... rien ne clochait et le public regagna sa demeure le soir, satisfait d'avoir assisté à un beau festival qui restera mémorable.

La police a très bien fait les choses et mérite des félicitations.

### RAPPORT DES COURSES MOTOCYCLETTES

Classe "Senior"-1ère épreuve, 2 milles [4 tours], Temps du gagnant: 2 minutes, 36 secondes et 41 centièmes: 1er Pete Deschesnes; 2e Harry Fox; 3e Pep Nucci; 4e Waldo Nucci; 5e Morand.

2e épreuve-3 milles [6 tours], Temps du gagnant: 3 minutes, 50 secondes et 75 centièmes: 1er Harry Fox; 2e Pete Deschesnes; 3e Waldo Nucci; 4e E. Morand.

Dans cette épreuve un accident se produisit dès le premier tour alors que le pneu avant de la motocyclette de Pete Nucci éclata, projetant le conducteur en dehors de la piste. On se porta à l'endroit de l'accident pour constater que le conducteur Nucci s'en était tiré à bon compte et la course se continue à vive allure.

Classe "Experts"-1ère épreuve-2 milles [4 tours], Temps du gagnant: 2 minutes, 27 secondes et 84 centièmes: 1er Ovide Pazzi; 2e Geo. Davis; 3e R. Marcoux; 4e Charles Pichette.

2ème épreuve-3 milles [6 tours], Temps du gagnant: 3 minutes, 35 secondes et 10 centièmes: 1er Geo. Davis; 2e Ovide Pazzi; 3e R. Marcoux; 4e Charles Pichette.

Dans ces deux courses Pazzi et Davis se sont continuellement tenus nez-à-nez de sorte que ce n'est que sur les dernières verges que les juges purent désigner le gagnant.

Classe "junior". Une épreuve seulement-2 milles, [4 tours], Temps du gagnant: 2 minutes, 33 secondes et 36 centièmes: 1er Harry Fox; 2e Pete Deschesnes; 3e Pep Nucci; 4e Waldo Nucci.

Course "finale" trois milles, [6 tours], Temps du gagnant: 3 minutes, 41 secondes et 32 centièmes: 1er Geo. Davis; 2e Ovide Pazzi; 3e Charles Pichette; 4e R. Marcoux.

### COURSÈS GÈNERALES

Hommes gras [150 verges] ... 1er, Adrien Lefebvre; 2e, Paul Larivière; 3e, J. Gagnier, Montréal. Temps: 2 minutes et 90 secondes. Free for all [hommes] [150 verges] 1er, Gérard Proulx, Sorel; 2e,

### CLASSEMENT DE LA LIGUE DE CROSSE; VALLEYFIELD MENE

	J.	G.	P.	Pts.	
Valleyfield T.C.	47	12	7	5	14
Canadien	11	7	4	14	
Lachine	13	7	6	14	
C.A.R.C.	12	6	6	12	
Indiens	12	2	10	4	

Pat Egan, joueur étoile du C.A. [B.]T.C. no 47 à Valleyfield est dans la deuxième position chez les compteurs. Egan aurait aussi accumulé le plus grand nombre de points, tandis que dans le domaine des assistances le joueur étoile du Valleyfield est confiant de se classer premier ces jours-ci.

Jeudi soir prochain, soit le 5 août, les Indiens de Caughnawaga se rendront à Valleyfield où ils rencontreront les porte-couleurs du camp militaire de notre ville.

## Programme inusité dimanche prochain au Parc Sauvé

**Deux parties de balle molle, l'une entre deux clubs masculins, et l'autre entre deux clubs Féminins — Les Marchands contre la Garde Champlain — Les employés de Kilgour contre un club féminin de Valleyfield**

Dimanche prochain, dans l'après-midi, les amateurs de balle molle pourront assister à un programme inédit encore cette année.

Deux clubs invités de Beauharnois viendront rencontrer deux équipes de Valleyfield. Il s'agit de l'équipe des Marchands de Beauharnois qui détient la tête de la ligue de cet endroit, et qui rencontrera la Garde Champlain; et de l'équipe féminine des employés de Kilgour Bros. (de Beauharnois également) qui sera opposée à une équipe féminine de Valleyfield.

Ce programme promet d'être une sensation de la saison de balle molle cette année. Pour la première fois, il sera donné au public de voir une partie de balle molle jouée entre deux clubs féminins sur le terrain du parc Sauvé. Il va sans dire que cette partie sera une attraction sans précédent.

Les organisateurs souhaitent donc la bienvenue à tous les amateurs de sport. L'entrée sur le terrain est gratuite comme d'habitude.

La visite de ces deux clubs de

Jacques Dion; 3e S. O'Connor. Temps: 2 minutes et 41 secondes.

Dames-Free for all-100 verges

1ère, Marie Nucci; 2e, Jane White; 3e, Harriet Lyons.

Temps: 2 minutes et 6 secondes.

Bicyclettes:

Enfants, 14 à 16 ans 1/2 mille, [1 tour]: 1er, Marcel Rivest; 2e, Roméo Lemay; 3e, Marcel Desjean. Temps: 1 minute, 25 secondes.

Enfants, 16 à 18 ans, 1 mille [2 tours]: 1er, Roland Jodoin; 2e, Jean-Louis Demers.

Temps: 3 minutes et 7 secondes.

Free for all, 1 mille [2 tours]: 1er, L. Sheane, Verdun; 2e, Arnold Wood, Verdun; 3e, Jacques Dion. Temps: 2 minutes, 51 secondes.

Souque à la corde

L'équipe de Valleyfield décroche les honneurs d'un deux dans trois contre une équipe composée des chauffeurs de motocyclettes et de quelques hommes forts étrangers.

Course à pied: Enfants de 8 à 10 ans, 100 verges: 1er, Maurice Sauvé; 2e, Fernand Lefebvre; 3e, Maxime Nadeau.

Course à pied, enfants de 11 à 15 ans: 1er, Jean M. Daoust; 2e, Yvan Leduc; 3e, Red St-Aubin.

Balle molle: L'équipe des Moose défait la Garde Champlain par 14 à 3.

## Butch Shapiro vs. Les Ryan en finale dimanche prochain

**Le bouillant Les Ryan sera opposé à Butch Shapiro dans le combat final dimanche prochain — Jack Riley luttera contre Monte LaDue dans la semi-finale**

Le promoteur Paul Larivière présentera dimanche prochain à l'aréna de Valleyfield un magnifique programme de lutte.

La semaine dernière, le festival de la police a quelque peu dérangé le programme régulier auquel les amateurs ne sont pas venus aussi nombreux que de coutume. Mais dimanche prochain, on attend de nouveau les fervents de la lutte en grand nombre à l'aréna pour as-

sister à un programme sensationnel.

Le combat final mettra aux prises le brutal Les Ryan contre Butch Shapiro. Ces deux lutteurs sont tous deux connus du public de Valleyfield et pour la première fois, ils se rencontreront dans l'aréna locale dans un combat qui réserve de vraies émotions.

La semi-finale sera entre Jack Riley de Montréal et le bouillant lutteur d'Hollywood Monte LaDue, dont l'impopularité est reconnue à Valleyfield. Les deux autres combats amèneront dans l'aréna Fred Bruno de Boston contre Arthur Legrand de Laprairie, dans un match spécial de trente minutes, et Cyclone Lecavalier contre Tiger Williams dans la préliminaire de vingt minutes.

Comme on peut le prévoir, la venue simultanée de Ryan et LaDue sera la grosse attraction de la soirée de dimanche. Les amateurs qui verront ces lutteurs aux prises respectivement avec Shapiro et Riley en auront pour leur argent.

Il ne faut pas manquer ce prochain programme de lutte. En foule dimanche prochain à l'aréna de Valleyfield.

## St-Chrysostôme

MESSE ANNIVERSAIRE

Mardi en l'église paroissiale de St-Chrysostôme fut chantée une messe de 5ième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Médéric Bouchard, recommandée par M. et Mme Normand Bouchard.

M. et Mme Eucher Bonhomme de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Edgar Bonhomme et M. et Mme Arthur Majeau.

M. et Mme Wilbrod Laberge et leur bébé à Pte Claire dimanche dernier.

chand, champ gauche; D. Daignault, lanceur.

En cas de pluie, le programme sera remis à une date postérieure, qui sera publiée dans ce journal.

## PROGRAMME de LUTTE

Organisé par le promoteur Paul Larivière

à Valleyfield

L'Aréna de Valleyfield

**DIMANCHE, LE 8 AOUT, 1943**

à 8.30 heures p.m.

BUTCH SHAPIRO	FINALE	LES RYAN
JACK RILEY	SEMI-FINALE	MONTE LADUE
FRED BRUNO	SPECIAL	ART. LEGRAND
CY. LECAVALIER	20 MINUTES	TIGER WILLIAMS

ADMISSION: Générale, 40c Réservé, 60c  
Enfants et soldats, 25c.  
(Toutes taxes comprises)

Pour toute information s'adresser à—  
M. P. Larivière Téléphone 1261-W  
210, Grande-Ile., Nouveau Salaberry



## Raison et utilité des Permis pour Spiritueux

L'émission de permis autorisant les consommateurs à acheter des spiritueux est une innovation récente de la Commission des Liqueurs de Québec, bien que cette forme de contrôle ait toujours été l'un des éléments principaux du système adopté par les gouvernements des autres provinces du pays. Toutefois, la province de Québec n'a recouru à ce moyen que parce que les circonstances le lui imposaient.

Cette mesure est nécessaire parce que le public désire acheter plus de spiritueux que nous n'en avons en magasin et que nous ne pouvons nous en procurer.

Diverses méthodes s'offrent aux entreprises ordinaires lorsqu'elles se trouvent en présence d'une situation comme celle-là. La formule ordinaire consiste à augmenter les prix afin que la demande s'ajuste à l'offre. Cependant, comme le déséquilibre entre l'offre et la demande provient de conditions anormales résultant de la guerre et dont personne ne saurait prévoir la durée, l'adoption de cette méthode entraînerait des difficultés sérieuses. Aussi serait-elle, et avec raison, condamnée par l'opinion publique aussi bien que par la loi.

Ces remarques s'appliquent à presque toutes les denrées de consommation et, dans le cas de produits essentiels, tels que les aliments, le rationnement s'impose afin qu'il y ait une juste répartition des approvisionnements disponibles. En l'occurrence, il importe de limiter la quantité qu'un particulier peut acheter au cours d'une période donnée. Tout le monde connaît ce système.

Après une étude approfondie de la situation résultant de la guerre et de ses répercussions sur ses stocks et ses sources d'approvisionnement, la Commission des Liqueurs de Québec, soucieuse de servir le public de la façon la plus équitable, a autorisé l'émission de permis.

Sous certains rapports, ces permis ressemblent aux coupons de rationnement pour les aliments et dont l'usage est généralisé. Il y a toutefois, entre les deux, des différences qu'il importe de souligner et de ne pas oublier.

Premièrement, les vivres rationnés sont essentiels à la santé et au bien-être de la nation. Quoi qu'on puisse dire des boissons alcooliques, on ne saurait les comparer avec les aliments.

Deuxièmement, le rationnement des denrées s'applique à tous les citoyens qui ont droit à une carte de rationnement, et les quantités allouées ont été établies en conséquence. Tel n'est pas le cas pour les permis de spiritueux.

En adoptant ce système, la Commission des Liqueurs de Québec estime que ces permis ne seront réclamés et qu'ils ne seront émis qu'aux personnes de bonne foi consommant des produits distillés et que celles qui ne sont pas comprises dans cette catégorie ne solliciteront pas de permis et ne se prêteront pas à l'émission illégale de permis.

La quantité de spiritueux que les détenteurs de permis peuvent se procurer est basée sur le nombre approximatif des personnes qui sont autorisées à se procurer de la boisson, d'après les statistiques de la Commission des Liqueurs.

Par conséquent, ceux qui obtiennent des permis non seulement pour eux-mêmes, mais pour les membres de leurs familles qui n'avaient pas l'habitude de faire usage de spiritueux, déjouent les projets de la Commission des Liqueurs et ils ne font que rapprocher le temps où il faudra réduire davantage la quantité allouée.

On doit toujours se rappeler que la condition essentielle à l'émission de permis, c'est qu'ils ne sont pas transférables. Le système des permis fonctionnera d'une façon satisfaisante pourvu que cette condition soit strictement remplie.

En outre, le fait qu'un permis donne droit au détenteur d'acheter telle quantité déterminée, ne signifie pas nécessairement qu'il doit acheter cette quantité. Cela représente le maximum que chaque détenteur peut se procurer et chacun doit s'efforcer d'acheter et de consommer moins que sa quote-part.

L'une des raisons principales de l'émission de permis, c'est de s'assurer que durant ces jours difficiles et ceux qui suivront, la Commission des Liqueurs ne soit pas désorganisée. Cela exigera certains sacrifices et de la discipline, mais si l'on envisage la situation avec calme, on se rendra compte que, dans les circonstances, on nous demande peu. Tout citoyen doit faire preuve de bonne volonté et s'adapter promptement à la situation.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

# Dix canots de guerre et 150 avironneurs aux régates du 22 août à Valleyfield

Sous les auspices du Club Nautique et organisées par le camp militaire de Valleyfield — Etoiles sportives — Nos soldats seront bien représentés EGAN, COTE, THOMAS EN VEDETTE

Il est définitivement annoncé que les grandes régates militaires se tiendront le dimanche, 22 août prochain, au parc Sauvé à Valleyfield. Les autorités municipales ont consenti à mettre le parc à la disposition des organisateurs pour la date mentionnée, de sorte que le Club Nautique de Valleyfield pourra ainsi continuer sa tradition d'offrir chaque année un festival nautique dont la réputation est reconnue comme excellente depuis de nombreuses années.

Le rationnement de l'essence oblige tout de même les organisateurs de remplacer les embarcations à moteur par des canots et des chaloupes, des canots à voile, etc.

Tout de même cette année, le spectacle que le Club Nautique présentera de concert avec le Camp militaire C.A. (B) T.C. 47 de Valleyfield sera de beaucoup supérieur à tout ce que nous avons vu déjà.

La présence de la Canadian Canoe Association, qui mettra en vedette au moins dix canots de guerre, dont chacun est monté de 15 avironneurs, est une garantie de l'excellence du programme. De plus le Fort de Salaberry sera représenté par un canot dont les avironneurs seront les meilleurs soldats parmi le personnel actuel du centre d'entraînement. Cette équipe prendra part à différentes courses et promet de faire bonne figure dans le classement final.

Il serait probablement intéressant de connaître qu'un canot de guerre mesure un trentaine de pieds de longueur et peut contenir au moins quinze personnes. Chacune étant en possession d'un aviron il va sans dire que la vitesse qu'un canot de guerre peut atteindre est presque in-

crovable, surtout quand le canot est monté par des experts rameurs, munis de solides biceps.

Parmi les rameurs de Valleyfield on remarque le caporal Pat Egan qui agit comme chef d'équipe et entraîne actuellement les membres du groupe et le non fameux Gérard Côté, reconnu comme un des athlètes les plus solides dans les courses de tous genres.

Le camp de Valleyfield n'est pas dépourvu d'étoiles sportives, car en plus de ces deux derniers on rencontre aussi souvent sur le terrain le champion des plongeurs de fantasia et de nage, le sergent Thomas, qui fit très belle figure dernièrement dans un tournoi tenu à Lachine et à Verdun. Le sergent Thomas donnera quelques démonstrations de son savoir-faire et participera aux concours de plongeon et de nage qui seront sur le programme du 22 août.

Des courses en cuvettes, en chaloupes, en canots et canots à voiles, ainsi que des joutes aquatiques compléteront ce programme qui promet d'être un des meilleurs jamais présentés.

Le site du parc Sauvé est certainement le meilleur pour un événement de la sorte; tous ceux qui s'intéressent aux régates pourront trouver une place de choix sur le terrain et différentes accommodations seront mises à leur disposition pour la journée.

Le soir une représentation de vues animées sera donnée gratuitement au parc Sauvé et tout le public de Valleyfield y est invité.

Nous apporterons à nos lecteurs d'autres détails forts intéressants sur les régates du 22 août dans les prochaines éditions de nos journaux.

## CE N'EST PAS LA CHASSE-GALERIE



Voici un groupe de soldats du centre d'entraînement de Valleyfield qui pratiquent l'art de conduire un canot de guerre sans avoir à prendre de bains forcés. Tous les jours ils s'entraînent en vue des régates du 22 août, au Parc Sauvé, alors que la Canadian Canoe Association leur opposera dix autres canots semblables, montés par experts. Ce sera une des grandes attractions du jour.

## Remerciements du comité du Festival de la Police de Valleyfield à la population

Remerciements sincères à toute la population de Valleyfield et de la région à la suite du grand succès du Festival Sportif, dimanche dernier, au terrain de l'exposition, à Valleyfield  
SUCCES SANS PRECEDENT

Le corps constabulaire de la Cité de Salaberry de Valleyfield nous fait parvenir copie d'une lettre qu'il nous prie de bien vouloir porter à l'attention de tous nos lecteurs.

### CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

Département de la Police et Feu Valleyfield, le 3 août 1943  
MM. les rédacteurs,  
La Gazette de Valleyfield,  
Valleyfield.  
Messieurs,

Au nom du Comité de la Police de Valleyfield, je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes afin que nous puissions remplir un devoir qui s'impose à la suite du grand

succès remporté dans l'organisation du festival sportif.

De sincères remerciements s'adressent à la population entière de Valleyfield pour le bel encouragement qu'elle nous a donné, à nos annonceurs qui ont largement contribué à la préparation du programme souvenir, aux journaux locaux et à tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidé à faire de notre fête un succès qui dépasse nos espérances.

Veillez messieurs accepter nos salutations et nous croire Vos tout dévoués,  
Le Comité de Police,  
ADELARD HAINEAULT,  
Secrétaire.

### ANNONCEZ DANS LA GAZETTE DE VALLEYFIELD SA VOUS RAPPORTERA

Le club damiste de St-Henri rendait visite dimanche dernier au club damiste de Valleyfield. Le club local a perdu au nombre de parties, mais M. Wilbrod Latour, champion de Valleyfield depuis 1912, a battu M. Boisjoli, champion de Montréal, au cours de la journée.

## Sportinage

Nos anciennes étoiles qui portaient les couleurs de Valleyfield dans le baseball, brillent actuellement sous d'autres cieux. Pour les plus proches, Boyer et Joannette jouent respectivement pour Beauharnois et Ville Emard et sont les vedettes de la ligue Starr senior. Cadieux et Leroux figurent bien également sur l'équipe du Beauharnois.

Jean-Paul Mélineau, notre coureur de champ centre, joue pour le Lachine et pour le Ste-Anne. Il est une sensation de ces équipes cette année. Il frappe plus de .500.

Aurons-nous du hockey cette année? Les sportmen ne savent qu'en dire. Valleyfield a connu une brillante fin de saison l'an dernier. Mais les débuts ont été si difficiles que les organisateurs sont peu pressés de s'organiser. Quelque éclair de génie les illuminera peut-être et leur fera trouver une solution qui plairait au public et leur permettra de créer une saison intéressante cet hiver. Nous attendrons...

Dimanche prochain, dans l'arène de lutte locale, Les Ryan et Butch Shapiro en viendront aux prises dans le combat final. Les amateurs apprécient ce combat final à l'avance et comptent qu'il sera une attraction de l'année. Les fervents désireraient si possible assister à un combat entre Garibaldi et Katan, ou entre Garibaldi et Jan Gotch, ou entre Paul Lortie et Monte La Due. Ce sont là des suggestions du public. Si le promoteur Larièvre et la commission athlétique peuvent en prendre note.

"Coco" Blanchard est encore en tête des compteurs de la ligue senior de crosse. Blanchard a figuré brillamment au hockey l'hiver dernier sur l'équipe des Braves de Valleyfield et sur l'équipe Valleyfield-D.I.L. en fin de saison. C'est un athlète canadien français dont il nous fait plaisir de souligner les succès.

Eddy Cadieux, joueur de champ extérieur de l'Hôtel Mallette, après quelque difficulté à se placer au bâton, a été un des principaux facteurs des deux récentes victoires du Mallette contre D.I.L. et Huntingdon. Il est l'un des espoirs sur lesquels se fonde le gérant Lucien Leduc pour remporter le championnat des parties de détail de la ligue.

Sur les courts de tennis, on attend toujours qu'une pluie de balles vienne permettre aux joueurs d'organiser de nouveaux tournois. On dit que les simples d'hommes et de femmes pourraient procurer des surprises cette année aux plus clairvoyants. Espérons qu'on trouvera la solution du problème.

## Mallette monte en 2<sup>e</sup> position en battant Huntingdon

Le club local triomphe de Huntingdon par le score de 12 à 4, mardi dernier — Belle tenue du lanceur Robert Loiselle qui n'accorde que sept coups sûrs à ses adversaires

Le club de l'Hôtel Mallette est monté en deuxième position dans le classement de la ligue en triomphant des militaires de Huntingdon mardi dernier dans une partie qui s'est disputée au Parc Sauvé de Valleyfield.

Le lanceur Loiselle brilla au monticule pour les vainqueurs. Il n'accorda que sept coups sûrs espacés à ses adversaires et, aidé de ses coéquipiers, il remporta la victoire par le score de 12 à 4. Boyer, Cadieux et Rivest frappèrent chacun deux coups sûrs

au cours de la partie; tandis que Joannette frappait un magnifique trois buts dans la première manche de la joute.

Il est maintenant assuré que les clubs Moose, Huntingdon et Hôtel Mallette participeront au détail. Il reste encore en suspens le cas des militaires du Fort Salaberry et de la Garde Champlain. Les militaires sont actuellement en quatrième position avec 7 victoires et six défaites. Ils n'ont plus que deux parties à jouer avant le détail, tandis que

la Garde Champlain a quatre victoires contre huit défaites et trois autres parties à jouer avant la fin de la saison.

Alignement des clubs:

HUNTINGDON—				
	a.b.	pts.	c.s.	e.
Barry, rec. ....	3	1	0	0
Powers, a.c. ....	3	1	1	1
Flemming, 3 but	4	1	2	1
McIntyre, 1 but .	4	1	1	0
Brown, c.c. ....	3	0	0	0
Mundey, 2 but ..	3	0	2	1
Maxwell, c.g. ....	3	0	0	0
Tolhurst, c.d. ...	3	0	1	1
Osborne, lanc. ...	3	0	1	2
	29	4	8	6

HOTEL MALLETT—				
	a.b.	pts.	c.s.	e.
Boyer, c.c. ....	4	2	2	0
Rivest, 1 but ....	5	1	2	0
Turner, 3 but ....	4	1	1	0
Leroux, rec. ....	3	1	0	0
Cadieux, c.g. ....	4	2	2	1
Joannette, a.c. ...	4	1	1	0
R. Dandurand, 2b	4	0	0	0
Dandurand, c.d. .	3	3	1	0
Loiselle, lanc. ...	2	1	0	0
	33	12	9	1
Huntingdon .....	301	000	0—	4
Hôtel Mallette ...	311	214	x—	12

### ATTENTION! AUTOMOBILISTES! PNEUS VULCANISES

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

## Ludovic Montpetit

Garagiste

MELOCHEVILLE

TEL. 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES **PILULES MORO**

466 ST-DENIS, MONTRÉAL

JOSEPHAT LEGAULT,  
**Gazette de Valleyfield**  
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75  
 Publiée le jeudi  
**Le Courrier**  
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75  
 Publiée le lundi  
**Pour les deux journaux**  
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
 Gérant de la circulation  
 LA

**Le Courrier**  
 de  
**Beauharnois**

POUR ÊTRE  
 BIEN VÊTU  
 Habillez-vous chez  
**GEORGES CARDINAL**  
 83 St-Laurent - Tél. 184

Pour votre  
**EPICERIE ET BIÈRE  
 BOIS ET CHARBON  
 BIJOUTERIE**  
**J. E. CHARLEBOIS**  
 82 Ellice - Tél. 46

LISEZ  
**LE COURRIER**  
 Journal hebdomadaire entiè-  
 rement dévoué aux intérêts de  
 la ville de Beauharnois et sa  
 région.  
 Paraissant le lundi de  
 chaque semaine

## L'Union Internationale remporte un autre succès

Un rapport officiel a été donné de la part des employés de la Canadian Bronze Powder Works de l'Union des Fédérations Américaines du travail No 23235, sur le résultat obtenu auprès du Comité régional sur la demande de travail de 48 heures par semaine au lieu de 66 heures, avec même salaire par semaine.

**DEPARTEMENT DE L'ALUMINIUM—**  
 Classification désignée sur la semaine de 66 heures

Occupation classifiée	Heures par jour	semaine	salaire heure	semaine
Broyeur	11 hrs.	66 hrs.	45-47c	\$35.36
Polisseur	11 hrs.	66 hrs.	45-47c	35.36
Coupeur	12 hrs.	72 hrs.	45-47c	38.78
Commencant	11 hrs.	66 hrs.	37-43c	...

Obtenu du Comité régional pour la semaine de 48 heures  
 Broyeur ..... 63c \$33.24  
 Polisseur ..... 63c 33.24  
 Coupeur  
 Commencant—Salaire uniforme  
 Bonus: \$3.50 par semaine  
 Temps supplémentaire: \$0.12 par heure, passé 48 heures.

**DEPARTEMENT DE LA FONDERIE—**  
 Semaine de 55 heures, 10 heures par jour.

Mouleur et Core Makers	45-60c
Homme de Cupola	45-52c
Nettoyeur, aides	38-46c

Obtenu du Comité Régional  
 Mouleur et Core Makers ..... 60-75c  
 Apprenti ..... 45c en montant  
 Homme de Cupola ..... 50-60c  
 Nettoyeur et aides ..... 40-55c

Bonus du coût de la vie: \$3.50 par semaine.  
 Temps supplémentaire: \$0.12 par heure, passé 48 heures.  
 Département de Bronze a été basé sur le département de l'Aluminium sur tous les salaires et heures à la semaine.

**DEPARTEMENT DE LA MACHINE SHOP ET MAINTENANCE—**  
 Sur les tours ..... 10 hrs. par jour 55 hrs. par semaine 50-65c

Aide	10 " " " 55 " " " 35-45c
Apprenti	10 " " " 55 " " " 35-55c
Chauffeurs	12 " " " 72 " " " 40-45c
Gardiens	14 " " " 57 " " " 35-38c
Commis	10 " " " 55 " " " 40-55c
Femmes	9 " " " 48 " " " 34-38c

Obtenu du Comité Régional  
 Sur les tours ..... 50-75c  
 Aide ..... 40-60c  
 Apprenti ..... 35-50c  
 Chauffeurs ..... 45-55c  
 Gardiens ..... 35-45c  
 Commis ..... 40-60c  
 Femmes ..... 35-43c

Bonus et temps supplémentaire tel que donné dans les autres départements de 48 heures par semaine.

Ce succès a été obtenu grâce à la bonne entente qui régnait entre la compagnie et l'Union dans les négociations et beaucoup d'autres demandes ont été accordées aux employés de la Compagnie, demandes qu'il avait été impossible d'obtenir dans le passé et qui ont été obtenues avec l'aide de votre organisateur M. Victor Francoeur ainsi que la collaboration du député provincial, M. Delpha Sauvé. Un contrat sera rédigé et présenté à la compagnie sous peu par le comité de l'Union. (Ann.)

## Les Nouvelles Sociales

### MESSES ANNIVERSAIRES

**DUBOIS**—Mardi, le 3 août 1943, fut chantée en l'église St-Clément de Beauharnois une messe de quatrième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ursula Dubois, recommandée par M. et Mme Hubert Bergevin.

**DUPUIS**—Jeudi, le 5 août 1943, fut chantée en notre église paroissiale de St-Clément de Beauharnois, une messe de cinquième anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Osiar Dupuis, recommandée par la famille.

### CARNET SOCIAL

M. et Mme Laurent Lefebvre de St-Thérèse, de passage en notre ville, en fin de semaine, étaient reçus par leurs parents, M. et Mme Armand Lefebvre.

M. et Mme Roméo Hébert de Montréal se rendaient en notre ville ces jours derniers, visiter leurs parents.

M. et Mme F. X. Lamarre sont revenus d'une randonnée qu'ils fi-

rent dans les Laurentides, au cours de la semaine dernière.

Mme Joseph Daigneault est retournée à Montréal après avoir passé une quinzaine chez sa mère, Mme Eugène Lemieux.

MM. et Mmes Marcel Noreau et Jean-Paul Noreau sont revenus d'un voyage qu'ils firent à Trois-Rivières, Grand'Mère et Shawinigan Falls au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Edouard Gariépy de St-Pierre aux Liens étaient de passage en notre ville, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Delvini Gendron.

Mlle Germaine Boril de Sherbrooke de passage en notre ville au cours de la semaine dernière, est retournée dans sa famille après une promenade de quelques jours, en visite chez sa tante, Mme Bemj. Lacroix.

Mlle Denise Chagnon de Montréal se rendait en notre ville, en fin de semaine, l'invitée de son amie, Mlle Claire Richer.

M. Victor Chevrier de Valley-

field est retourné dans sa famille après une promenade en notre ville, chez M. J.-B. Latour.

### MARIAGES—

**Faubert-Beauséjour** On annonce pour être prochainement béni, en l'église de SS. Noms de Jésus et de Marie de Montréal, le mariage de M. Donat Faubert de la paroisse de St-Clément de Beauharnois, fils de M. Raymond Faubert et de dame Bernadette Dugas, avec Mlle Laurette Beauséjour, de Montréal, fille de feu Joseph Beauséjour et de dame Emma Lachappelle.

**Primeau-Primeau**—Sera prochainement béni, en l'église de St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Georges Henri Primeau de la ville de Beauharnois, fils de M. et Mme Henri Primeau, avec Mlle Pauline Primeau, également de la ville de Beauharnois, fille de M. Louis Primeau et de dame Marie Louise Faubert.

**Roy-Simard**—Sera prochainement béni en l'église de St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Hector Roy de la ville de Beauharnois, fils de M. Hormidas Roy et de dame Maria Nantais du même lieu, avec Mlle Béatrice Simard de la ville de Beauharnois, fille de feu Joseph Simard et de feu dame Louise Gagnon.

## Beauharnois joue une brillante partie mais perd contre St-Jean

Chaque club obtient seize coups sûrs — Roland Boyer frappe quatre coups sûrs au cours de la joute — "Kitoute" Joannette frappa aussi quatre coups sûrs, dont un circuit, pour le Ville Emard, à Sorel

Deux joueurs de baseball locaux se sont singulièrement distingués dans la ligue Starr Senior dimanche dernier.

A Beauharnois, Roland Boyer a frappé quatre coups sûrs au cours de la partie contre le St-Jean. St-Jean s'est assuré la victoire en groupant ses coups sûrs mieux que les adversaires, parce que chaque équipe a obtenu un total de seize coups sûrs.

Rosario "Kitoute" Joannette, notre centre étoile au hockey, fait aussi des siennes au baseball. Dans la journée de dimanche dernier, il a frappé quatre coups sûrs dont un coup de circuit pour le Ville Emard, dans une partie qui s'est disputée à Sorel, alors que son club a remporté la victoire par le score de 17 à 3.

Nous sommes heureux de saluer les exploits sportifs de ces joueurs de Valleyfield. On ne peut s'empêcher de regretter que ces joueurs ne figurent pas sur une équipe qui porterait le nom de Valleyfield, comme il a été si bien porté par le passé. Valleyfield regrette de n'avoir pas pu cette année applaudir aux succès d'une équipe locale. Espérons que l'avenir nous permettra de revoir les beaux jours.

Les autres parties de la ligue Starr ont donné les résultats suivants: Lachine a battu St-Clément par 6 à 1; Facteurs ont eu raison du Cherrier par 9 à 5; Ville Emard a gagné contre Sorel par 17 à 3. St-Clément .. 001 000 000— 1 10 2  
 Lachine ..... 310 002 00x— 6 15 1  
 Fleming et Paré; Lambton et Hébert.

Cherrier ..... 010 202 000— 5 7 3  
 Facteurs ..... 050 102 01x— 9 8 1  
 Deegan et Dubé; Fidèle et Boullane.  
 Ville Emard .. 002 506 400—17 22 1

Sorel ..... 010 010 001— 3 5 2

Cécil et Regan; Poliquin, Hétu et J. L. Poirier.

St-Jean ..... 150 004 021—13 16 1

Beauharnois . 000 207 000— 9 16 1

Bissonnette, Boisvert et Potvin; Gignac et Julien.

### Ste. Agnes

M. et Mme Murray Bennie de Floride visitaient M. William et Mlle Katie Campbell.

Mme D. S. Smellie passa vendredi avec sa soeur à Montréal, Mme Nellie Gray.

L.A.C. Keith Graham de Toronto visitait en fin de semaine Mme D. A. Fraser.

M. et Mme Réal Lecavaller et leur bébé, visitaient M. et Mme Olivier Leblanc, dimanche.

## Grandes Courses de Chevaux

- à -  
**BEAUHARNOIS**  
 - le -  
**DIMANCHE 8 AOUT 1943**  
 à 2 heures p.m.

4 CLASSES  
 AU  
 PROGRAMME  
 2.27 2.23 Classe nommée  
 - et -  
**FREE-FOR-ALL**

Le fameux cheval "Star" de M. Meunier de La-prairie, qui gagna lors des courses de Valleyfield sera partant dans la classe 2.27, ainsi que de nombreux autres chevaux d'Ontario.

Pour autres informations s'adresser à—  
**M. Hervé Jeanneau,**  
 Tél. 817,  
 BEAUHARNOIS, P.Q.

## CARTES

Professionnelles  
 et d'affaires

**Gérard Gendron**  
 Assurances générales  
 Vie, feu, vol, accident, automobile  
 Valeur de placement  
 TEL. 59  
 110, rue Ellice, Beauharnois

**Dr J.-E. Amyot**  
 M.D., L.M.C.C.  
 Beauharnois  
 128, rue Ellice Téléphone 78

**Jean D'Amour**  
 AVOCAT  
 Beauharnois  
 Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Tél. 187  
**René P. Leduc**  
 Assurances  
 Feu - Accident - Vie  
 11, rue Richardson - Beauharnois

**Docteur E. Simon**  
 RAYONS-X  
 120, rue Ellice Tél. 21  
 Beauharnois

**ENCOURAGEZ  
 NOS  
 ANNONCEURS**

**SALON MORTUAIRE J.-R. REID**  
 Directeur de funérailles et embaumeur diplômé  
 Service d'ambulance moderne à la disposition du public  
 12 Ch. de la Beauce Tél. 88  
 Beauharnois Jour et nuit